

**5^{ème} enquête nationale
sur le devenir
des diplômés de DUT**

Le DUT :
un passeport
pour la réussite

Réseau des IUT
Octobre 2008

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LE MOT DES PRESIDENTS	4
REMERCIEMENTS	5
INTRODUCTION.....	6
INDICATIONS METHODOLOGIQUES	8
L'émergence d'une enquête nationale sur le suivi des diplômés de DUT	8
Les principaux objectifs de l'enquête.....	8
Le choix de la population de référence	9
Date d'interrogation et période d'enquête.....	9
Le mode d'administration de l'enquête.....	9
Le questionnaire	10
Le mode d'organisation.....	10
UNE FORTE PARTICIPATION DES IUT.....	12
PRINCIPAUX RESULTATS	14
Le profil des diplômés 2005.....	14
La situation des diplômés 28 mois après l'obtention du DUT	19
Les parcours privilégiés par les diplômés à l'issue du DUT	20
Les diplômés ayant privilégié une insertion immédiate et durable	25
Les études post-DUT.....	27
Les diplômés en études au moment de l'enquête	31
CONCLUSION	33
ANNEXES	35
Liste des 25 spécialités de DUT	35
Le questionnaire	36
POUR EN SAVOIR PLUS.....	41
NOUS CONTACTER.....	42

Auteur du rapport

Michel LE NIR, Directeur de l'IUT Lumière - Université Lyon 2 (BRON 69)
Président de la Commission Insertion Professionnelle et Formation tout au long de la vie de
l'Assemblée des Directeurs d'IUT.

Coordinateurs du projet

Bruno QUERRÉ, Directeur de l'IUT d'EVREUX
Roland OCCELLI, Délégué Général de l'Assemblée des Directeurs d'IUT

Equipe chargée de la relecture

Pascale BERGMANN, Directrice de l'IUT Louis Pasteur de SCHILTIGHEIM
Paul DEMAREZ, Directeur de l'IUT d'EVRY VAL D'ESSONNE
Christelle FARENC, Directrice de l'IUT de TARBES
Roland PELURSON, Directeur de l'IUT de VALENCE
Pierre RIOU, Chargé de Communication, IUT LE HAVRE
Claudie TEIXEIRA, Assistante de Direction, IUT D'EVRY VAL D'ESSONNE
Jean VERGER, Directeur de l'IUT de LORIENT

Mention spéciale

Le travail exceptionnel accompli depuis cinq ans sur le devenir des diplômés de DUT n'aurait pu être réalisé sans le concours de Audrey COQUARD (DGES) qui depuis cinq ans assure le suivi des enquêtes en étroite collaboration avec Michel LE NIR. Audrey COQUARD intervient notamment sur le développement et la gestion du site mis à la disposition des correspondants de chaque IUT. Elle prépare le questionnaire validé par le groupe de pilotage, accompagne les correspondants tout au long de la démarche, agrège les données au plan national, consolide la base de données, prépare les redressements, participe à l'exploitation des résultats, gère le serveur d'enquête permettant les réponses en ligne des diplômés, assure les échanges susceptibles d'apporter des innovations techniques avec la Société *Le Sphinx Développement...*

LE MOT DES PRESIDENTS

Nous sommes heureux de vous présenter les résultats de la cinquième enquête nationale consécutive menée sur le devenir des diplômés du Diplôme Universitaire de Technologie.

Cette enquête annuelle est le fruit d'une collaboration étroite entre la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et le réseau des IUT. Fondée sur un questionnaire défini nationalement, cette enquête est envoyée chaque année, au mois d'octobre, aux anciens étudiants diplômés deux ans auparavant. Chacun des 630 départements d'IUT met à profit le lien étroit établi avec ses anciens pour assurer dans les meilleures conditions l'envoi du questionnaire, les relances et la saisie des données.

Près de 22 000 questionnaires sont remplis et collectés en retour. Les réponses sont ensuite traduites sur un même outil informatique et compilées au niveau national. C'est grâce à une très forte coordination nationale et une sensibilité aiguë de chacun des acteurs à l'importance du suivi des diplômés qu'il est possible chaque année de mettre en place cette collecte. Il en résulte une formidable banque de données qui permet de multiples analyses par type de question, par spécialité, par IUT et bien entendu par département, cheville ouvrière du processus.

Cette enquête constitue un outil de pilotage national du système IUT, fondamental pour le suivi et l'évaluation de chaque diplôme. L'appropriation de ces résultats par les équipes pédagogiques permet de faire évoluer favorablement la qualité du diplôme.

Nous remercions Michel LE NIR, directeur de l'IUT Lumière de l'Université Lyon 2, et Audrey COQUARD, ingénieure au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, pour le travail d'analyse et de traitements statistiques qu'ils ont accompli pour produire ce document. Ils présentent les résultats de l'enquête portant sur la promotion 2005 et les comparent aux résultats obtenus sur les quatre promotions précédentes. Leurs analyses laissent entrevoir un certain nombre d'évolutions significatives sur la situation et les choix de nos diplômés.

A l'heure où chacun s'interroge sur la façon de mesurer l'insertion professionnelle des diplômés de l'Université, l'expérience des IUT constitue une base de travail précieuse dans l'élaboration d'outils et de méthodologies.

Nous vous souhaitons bonne lecture de cette cinquième enquête.

Jean-Paul VIDAL
Président de l'Union Nationale
des Présidents d'IUT

Jean-François MAZOIN
Président de l'Assemblée
des Directeurs d'IUT

REMERCIEMENTS

Pour la cinquième année consécutive, l'Assemblée des Directeurs d'IUT et la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur ont réalisé une enquête auprès des diplômés de DUT. Le dispositif mis en place, dont ce rapport rend compte, n'aurait pu être conçu et géré sans l'implication d'un très grand nombre d'acteurs, qui par leurs responsabilités nationales ou locales, ont permis de construire progressivement une base d'information originale et précieuse. Nous tenons à profiter de la livraison de ce rapport pour remercier chaleureusement :

- les responsables à l'initiative du projet (Roger EYCHENNE, Paul ROUSSET, Michel PINÇON, Pierre LAFON, Vincent GEFFRIN, Patrick LEVY, Alberto LOPEZ., Jean-François GIRET...) et ceux qui lui ont permis de se renforcer (Philippe PIERROT, Jean VERGER, Didier ROUX, Eric PIOZIN...);
- Audrey COQUARD, Ingénieure d'Etudes de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur qui réalise depuis cinq ans un travail remarquable comme co-pilote de ce projet. Au-delà de la maîtrise incontournable des outils susceptibles d'assurer la réussite de la démarche, Audrey COQUARD a su, par sa disponibilité et sa réactivité, créer un climat de confiance essentiel permettant aux correspondants de jouer pleinement leur rôle d'interface entre les équipes des IUT et le groupe de pilotage. Sous son impulsion, chaque année a vu l'émergence d'innovations technologiques importantes favorisant un renforcement du dispositif et une amélioration de l'appropriation des données par l'ensemble des acteurs;
- les «correspondants IUT» dont le rôle a été croissant depuis cinq ans. Leur souci de mobiliser les équipes locales, leur vigilance quant à la qualité des retours, leurs nombreuses suggestions lors des journées de travail organisées à l'initiative du groupe de pilotage, leurs efforts pour faire en sorte que les données produites puissent être utilisées efficacement en local (communication vis-à-vis du grand public, information des équipes, contribution à la démarche d'évaluation...) ont été l'une des principales raisons du succès de cette démarche;
- les directeurs d'IUT qui nous ont régulièrement renouvelé leur confiance et ont souvent dégagé, en local, les ressources humaines et techniques sans lesquelles le principe d'enquête décentralisée n'aurait pu aboutir;
- les secrétariats de départements impliqués dans la collecte et la saisie des données;
- les responsables de la société *Le Sphinx Développement* pour l'efficacité de leurs outils et leur souci de nous aider à trouver les solutions adaptées à chacun des développements envisagés;
- les collègues qui ont assuré les relectures nécessaires et suggéré les développements qui ont enrichi progressivement l'exploitation des informations collectées (Pascale BERGMANN, Christelle FARENC, Roland PELURSON, Jean VERGER...).
- les collègues qui ont assuré la gestion du tirage de ce rapport et sa diffusion (Bruno QUERRE, Gilles BROUSSAUD, Jean-François GUENAL).

...et, bien évidemment, les diplômés à qui nous dédions ce travail. Nous les félicitons pour leur grande disponibilité qui a conduit, en cinq ans, la moitié d'entre eux à prendre part à la démarche, mais également pour la qualité et la diversité des parcours qu'ils nous ont permis de reconstituer.

Michel LE NIR

Directeur de l'IUT Lumière (Université Lyon 2) et Pilote du projet pour l'ADIUT

INTRODUCTION

Jusqu'au début des années 2000, il n'existait pas de pratique coordonnée des enquêtes relatives au devenir des titulaires de DUT. De nombreux organismes ou laboratoires d'études et de recherche comme le Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) ou certains observatoires inter-universitaires, produisaient régulièrement des informations susceptibles d'apporter un éclairage utile sur des questions allant des conditions de l'insertion professionnelle des diplômés d'IUT aux parcours d'études complémentaires privilégiés par ces derniers. Certains IUT ou certaines spécialités (Gestion Logistique et Transport, Génie Industriel et Maintenance, Organisation et Génie de la Production, Statistique et Traitement Informatique des Données...) réalisaient déjà régulièrement des enquêtes auprès de leurs anciens étudiants.

Ces différentes productions présentaient cependant une grande hétérogénéité de pratiques (périodicité du recueil des données, population de référence, méthode d'enquête, mode d'administration...) ce qui rendait impossible toute comparaison et toute agrégation. Les travaux nationaux, comme les enquêtes Génération du Céreq, apportaient des éléments très utiles mais présentaient par rapport aux besoins de la communauté IUT des limites. Les titulaires de DUT n'étaient pris en compte qu'à la condition de n'avoir pas poursuivi d'études supplémentaires. Seule l'insertion professionnelle d'un nombre limité de titulaires de DUT se trouvait finalement étudiée.

Par ailleurs, le nombre de diplômés considérés ne permettait pas d'offrir une vision suffisamment précise selon les spécialités choisies. Afin de contourner cette difficulté, des agrégations étaient opérées qui tendaient à masquer les caractéristiques propres aux différentes spécialités en traduisant principalement les tendances constatées sur les spécialités dont les effectifs étaient les plus importants (Gestion des Entreprises et des Administrations, Techniques de Commercialisation, Mesures Physiques).

La généralisation de l'évaluation des IUT à partir de l'année 2000 a généré un besoin d'informations collectées et traitées de manière homogène afin de disposer de données susceptibles de servir à la production d'indicateurs destinés à favoriser un pilotage plus efficace du système IUT. Chaque département devait pouvoir se situer par rapport à l'ensemble des départements de sa spécialité. Chaque IUT devait pouvoir disposer d'une référence nationale.

C'est la raison qui a conduit la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et l'Assemblée des Directeurs d'IUT à envisager l'organisation d'une enquête homogène pour l'ensemble des instituts et des spécialités. Pour répondre à ces objectifs, une première enquête sur les diplômés ayant obtenu leur DUT en 2001 a été réalisée simultanément dans l'ensemble des IUT.

Au-delà de l'élaboration d'une méthodologie adaptée à un questionnement sur les parcours post-DUT, il a fallu imaginer les outils permettant d'organiser une enquête décentralisée s'appuyant sur près de 600 départements. Cette opération a permis de constituer progressivement une base de données extrêmement riche, favorisant les analyses aux différents niveaux d'intervention des acteurs du système IUT : national, spécialité, région, département... Le succès de la première enquête a incité les directeurs d'IUT à reconduire l'opération chaque année et ainsi à quatre reprises.

Les résultats produits lors de chacune des quatre premières éditions de cette enquête ont fait l'objet de présentations dans de nombreuses instances (Assemblée des Directeurs d'IUT, Assemblée de chefs de département, Commission Consultative Nationale des IUT, Commissions Pédagogiques Nationales de spécialités...) et plusieurs colloques («Compétences, emploi et enseignement supérieur» en 2006 à Rennes, Conférences Nationales de la Recherche en IUT,...), suscitant de nombreux débats. Ces informations ont également permis, en local, de présenter des résultats (Conseils d'IUT, Conseils des Etudes et de la Vie Universitaire ou Conseils d'Administration des Universités, Associations Régionales des IUT...), lesquels ont pu alimenter les documents transmis au Ministère à l'occasion des vagues d'évaluation.

Après un rapide rappel de la méthode privilégiée, laquelle a connu quelques évolutions sensibles d'une enquête à l'autre, nous présenterons le bilan comparé de la qualité des retours constatés lors des cinq enquêtes. Nous poursuivrons en présentant les résultats de la cinquième enquête nationale, en les mettant en perspective avec les résultats des quatre enquêtes précédentes.

INDICATIONS METHODOLOGIQUES

Au cours de l'année 2002, la Direction de l'Enseignement Supérieur a souhaité organiser, à titre expérimental, une procédure d'évaluation dans le cadre des campagnes de contractualisation des universités. *Ce processus a été justifié par le souci d'inciter et d'aider les IUT à s'inscrire dans une démarche de projet qui, grâce à une connaissance améliorée et partagée du « système IUT », permet de favoriser les évolutions futures.* Cette démarche est fondée sur une auto-évaluation et sur une mise en perspective des projets de l'IUT dans son environnement universitaire et socio-économique. Elle s'effectue au rythme des vagues contractuelles, l'année précédant l'année du contrat, de manière à *permettre une meilleure intégration des IUT dans la définition du projet d'établissement et de retenir certaines actions pouvant s'intégrer à la politique privilégiée par l'université.*

L'émergence d'une enquête nationale sur le suivi des diplômés de DUT

Les nombreux échanges relatifs à la mise en place de l'évaluation qui se sont tenus entre la Direction de l'Enseignement Supérieur, aujourd'hui DGES, et l'Assemblée des Directeurs d'IUT (ADIUT) ont permis de dégager les principales thématiques susceptibles d'apporter un éclairage sur le fonctionnement des établissements et des formations qu'ils dispensent. A travers ces échanges, il est vite apparu que la grande hétérogénéité en matière de pratiques de suivi des anciens risquait de rendre difficile le renseignement des rubriques concernant l'insertion professionnelle ou les poursuites d'études, et de rendre délicate toute comparaison ou référence à une situation nationale.

C'est la raison pour laquelle, un groupe de travail DES – ADIUT a été mis sur pied. Ce groupe de travail s'est adjoint le concours d'experts du Céreq afin d'imaginer une harmonisation des pratiques en matière de recueil d'information et d'exploitation des données relatives aux diplômés de DUT. L'objectif majeur affiché consistait à doter le système IUT d'instruments susceptibles de faciliter son propre pilotage.

Le principe d'une enquête pouvant être reconduite annuellement a été retenu. L'allongement de la période permettant aux diplômés de l'enseignement supérieur d'occuper un emploi stable a conduit à interroger des étudiants ayant obtenu leur DUT depuis plus de deux ans. Les diplômés 2001, enquêtés au dernier trimestre 2003, ont ainsi constitué la population de référence de la première enquête. En conservant la même durée entre l'obtention du diplôme et l'administration de l'enquête, soit environ vingt-huit mois, nous avons progressivement enquêté les diplômés 2002, 2003, 2004 et 2005.

Les principaux objectifs de l'enquête

L'élaboration d'une méthodologie commune à l'ensemble des instituts vise à permettre la production d'indicateurs de pilotage du système IUT. Ces indicateurs de pilotage doivent être adaptés aussi bien aux objectifs locaux que nationaux. Au plan local, un IUT doit pouvoir situer sa performance au regard de l'ensemble des IUT et s'interroger aussi bien sur ses forces que sur ses perspectives de progrès. Au plan national, le réseau des IUT, les commissions nationales (CCN, CPN...) ou le Ministère doivent pouvoir bénéficier d'informations relatives à l'ensemble du système IUT. Ces informations nourrissent les nombreux débats qui se

tiennent dans les différentes instances. Au-delà des connaissances supplémentaires qu'elles apportent, les informations recueillies favorisent une communication renforcée aussi bien auprès des candidats potentiels et de leurs familles, des étudiants en formation, des personnels de l'Education Nationale, que des entreprises et de leurs représentations (branches interprofessionnelles et professionnelles, syndicats de salariés...).

Le choix de la population de référence

Cette enquête s'adresse à l'ensemble des diplômés sortis vingt-huit mois plus tôt, quel que soit leur parcours antérieur ou leur cursus pendant le DUT. Les questionnaires s'adressent, aussi bien, aux diplômés de formation initiale classique, aux diplômés formés par la voie de l'alternance ou par année spéciale et, bien évidemment, aux diplômés qui ont été inscrits au titre de la formation continue, voire ceux qui ont obtenu leur diplôme suite à une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience. En revanche les étudiants ayant échoué au DUT ne sont pas pris en compte dans l'enquête.

En raison du double objectif national et local, il a été décidé d'adresser l'enquête à l'ensemble de la population concernée et non pas à un échantillon extrait de cette sous-population. Le taux de retour, en dépit des bons résultats que nous indiquerons plus loin, nécessite un contrôle *a posteriori* de certains biais. Nous sommes, dans ce cas, dépendants de l'existence et de la disponibilité des informations relatives à la population de référence, l'ensemble des diplômés ayant obtenu le DUT en 2005.

Date d'interrogation et période d'enquête

Les responsables du Céreq présents au sein du groupe de pilotage ont insisté sur l'importance de prévoir un délai suffisant entre l'obtention du diplôme et le moment où l'enquête était réalisée. Il était important pour eux de distinguer l'accès à l'emploi et la stabilité dans l'emploi. L'accès au premier emploi est souvent très sensible à la conjoncture économique au moment de l'entrée des jeunes sur le marché du travail. Les travaux du Céreq ont mis en évidence l'importance de laisser s'écouler une période suffisamment longue (deux à trois ans) pour voir les situations professionnelles se stabiliser. Les premiers mois passés sur le marché du travail ne reflètent donc pas forcément une insertion fiable et peuvent fausser le travail d'analyse sur la relation formation-emploi. Pour ces raisons, nous avons décidé de réaliser l'enquête environ vingt-huit mois après l'obtention du DUT. Les diplômés sortis en juin de l'année n , reçoivent un questionnaire en novembre de l'année $n+2$.

Le mode d'administration de l'enquête

Le choix d'une enquête décentralisée a été privilégié. Chaque département est chargé d'adresser le questionnaire à ses anciens et d'effectuer les relances destinées à améliorer le taux de retour. Ce choix se justifie par l'ampleur de la population enquêtée, plus de 40 000 diplômés par an, et par la proximité naturelle existant entre les départements et leurs anciens étudiants. Cette proximité nous apparaissait comme une garantie d'un meilleur taux de retour. En revanche, le dispositif global a été conçu pour décharger au maximum les équipes, en local, pour lesquelles la réalisation de ces enquêtes constitue une charge supplémentaire significative.

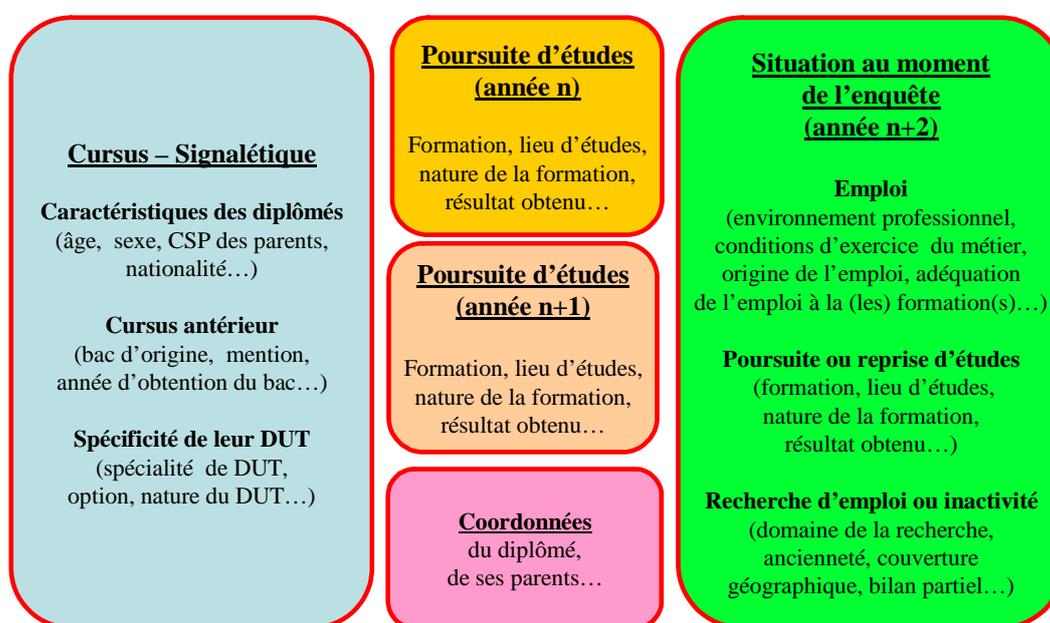
Dès la première enquête, de nombreux responsables d'IUT ont souhaité élargir le dispositif à une saisie par Internet afin d'alléger le travail de recueil des informations en local et de rendre

plus attractive la démarche auprès des diplômés. Cette possibilité a été offerte aux titulaires de DUT à partir de la quatrième enquête nationale. Lorsqu'ils reçoivent le courrier accompagnant le questionnaire, la possibilité leur est offerte de renvoyer le questionnaire papier au secrétariat de leur ancien département ou de se connecter via Internet au serveur mis à leur disposition par le Ministère pour leur permettre de saisir leur questionnaire en ligne.

Le questionnaire

Le questionnaire définitif comprend une soixantaine de questions (Cf. Annexes) réparties en cinq rubriques principales : cursus et profil des diplômés, poursuites d'études l'année n (post-DUT), poursuites d'études en n+1, situation au moment de l'enquête l'année n+2 (emploi, recherche d'emploi ou inactivité, poursuite d'études, reprise d'études), coordonnées des diplômés.

Principales composantes du questionnaire adressé aux diplômés de DUT



Source : Enquêtes nationales sur les titulaires de DUT

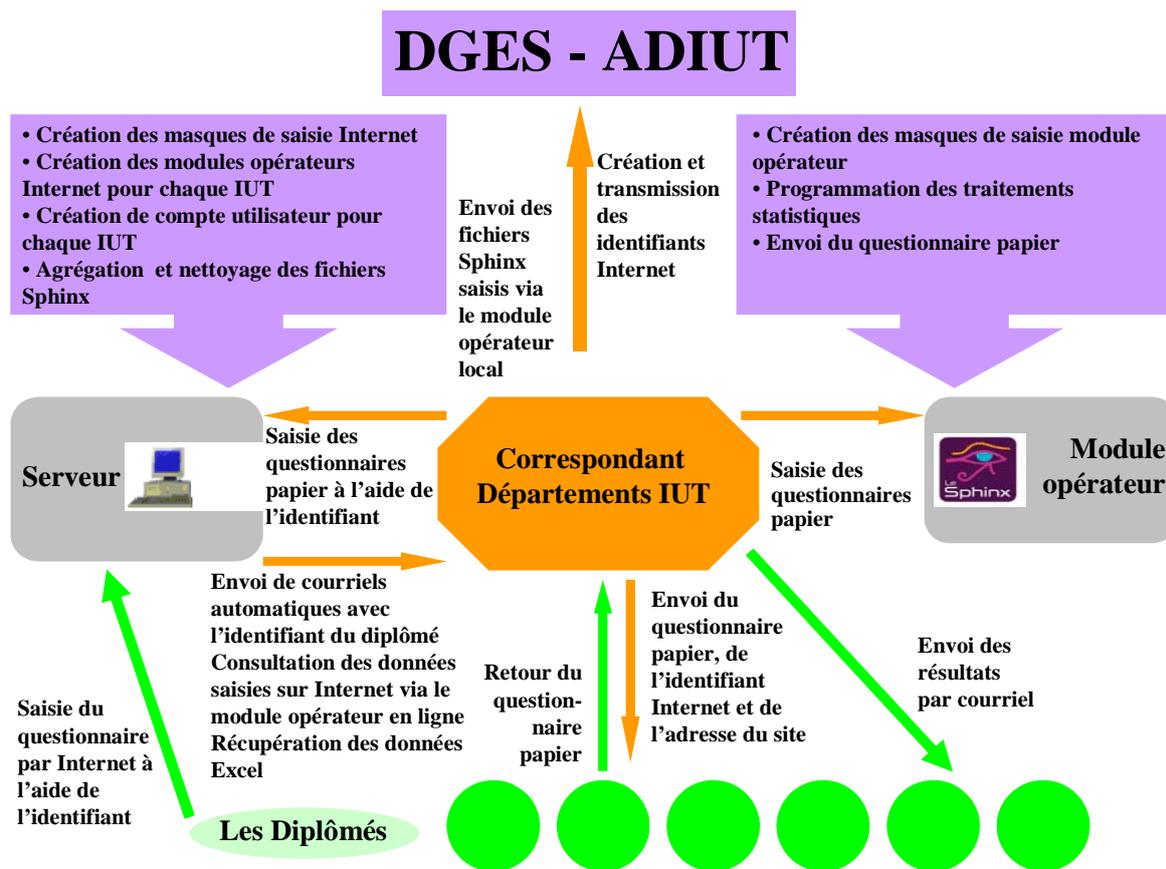
Ce questionnaire permet ainsi de recueillir des informations sur les conditions de l'insertion des diplômés n'ayant ni poursuivi ni repris leurs études. Il permet également un premier constat pour les diplômés ayant poursuivi une année supplémentaire. L'enquête offre également la possibilité de décrire les principales trajectoires poursuivies par les diplômés au cours des trois années qui suivent l'obtention de leur diplôme, par reconstitution des parcours d'études.

Le mode d'organisation

L'organisation d'une enquête décentralisée a été rendue possible par le recours à un produit développé par la société *Le Sphinx Développement*, société spécialisée dans la conception de logiciels de traitement d'enquêtes. Dans le prolongement de son logiciel *Sphinx Lexica*, cette société a conçu un module de saisie des données : *le module opérateur*.

Au-delà des possibilités offertes par la saisie relativement intuitive de données qu'il propose, cet outil permet une agrégation des données recueillies par plusieurs acteurs. En outre, ceux-ci peuvent disposer rapidement de premiers indicateurs statistiques. Il suffit, pour cela, que parallèlement au questionnaire soient mis à leur disposition des tableaux et graphiques sommaires prédéfinis, s'alimentant automatiquement à l'issue de la saisie des données. Enfin l'outil proposé s'est révélé efficace en matière d'exportation des données ou des résultats à destination de nombreux types de logiciels (tableur, traitement de texte, logiciel de présentation assistée par ordinateur...), voire sur tout autre logiciel statistique possédé par les équipes locales.

Organisation logistique de l'enquête



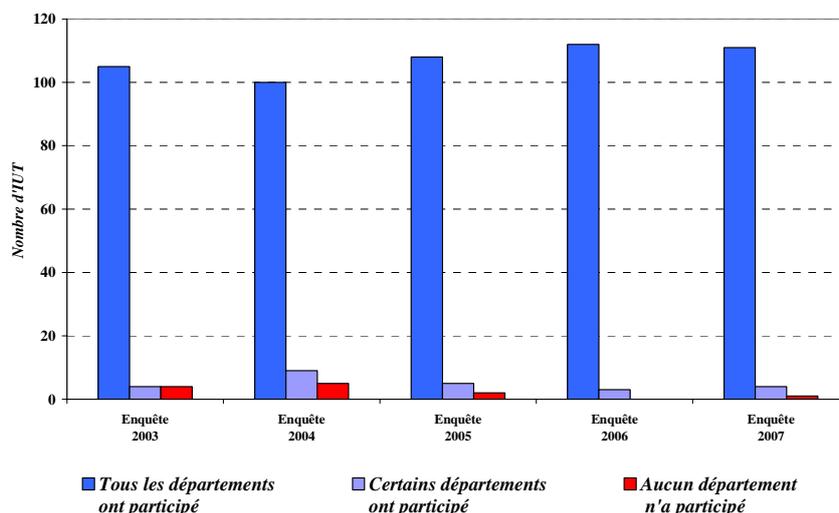
Source : Enquêtes nationales sur les titulaires de DUT

La bonne gestion de l'enquête décentralisée a été également assurée par la désignation d'un correspondant pour chaque IUT. La création, par la DGES, d'un site Internet diffusant informations, méthodologie et fichiers utiles à l'enquête a renforcé le potentiel offert par l'outil de saisie choisi et permis aux correspondants de mener leurs missions dans de bonnes conditions. Les données transmises à la DGES par les correspondants ont été compilées avec les données issues des saisies individuelles des étudiants sur le serveur. Une information automatique sur les questionnaires saisis sur le serveur et à destination des correspondants a permis de limiter les relances tout en évitant d'éventuels doublons. Une fois compilées les données ont été apurées, enrichies et redressées, puis remises aux IUT. Les exploitations nationales et locales ont alors pu commencer.

UNE FORTE PARTICIPATION DES IUT

Le succès remporté par la première édition de l'enquête nationale sur le devenir des diplômés de DUT a permis de généraliser la démarche et de la reconduire annuellement comme cela avait été envisagé à l'origine du projet.

Une mobilisation importante des IUT

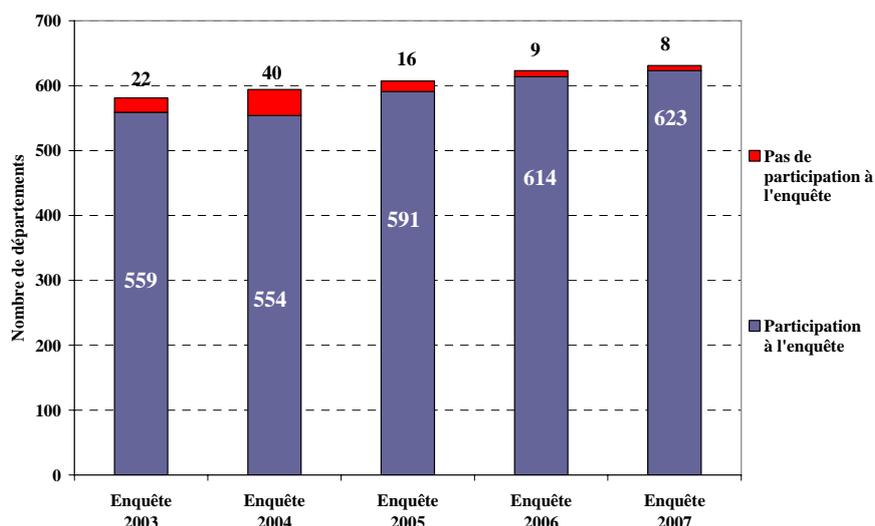


Source : Enquêtes nationales sur les diplômés de DUT 2001 à 2005

Cette année un seul IUT, en raison de sa création récente, n'a pas été en mesure de participer à la démarche. Quatre autres IUT enregistrent une participation partielle de leurs départements. Il reste que le bon niveau d'implication constaté lors des enquêtes précédentes a été confirmé.

Le nombre de départements d'IUT concernés par la démarche n'a pourtant cessé de progresser depuis cinq ans.

Un nombre croissant de départements engagés dans la démarche

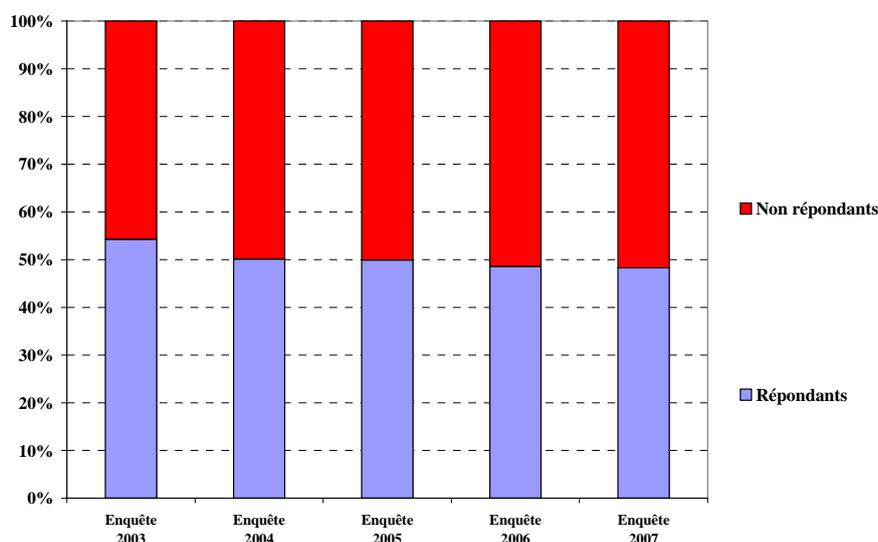


Source : Enquêtes nationales sur les diplômés de DUT 2001 à 2005

631 départements ont été concernés par la dernière édition de l'enquête contre seulement 581 lors du lancement du projet. 99% des départements ont impliqué leurs équipes dans cette démarche collective qui a permis de recueillir 21 815 questionnaires.

En cinq ans, plus de 100 000 questionnaires ont été collectés auprès des diplômés de DUT. Le taux de retour global sur l'ensemble de la période approche les 50%.

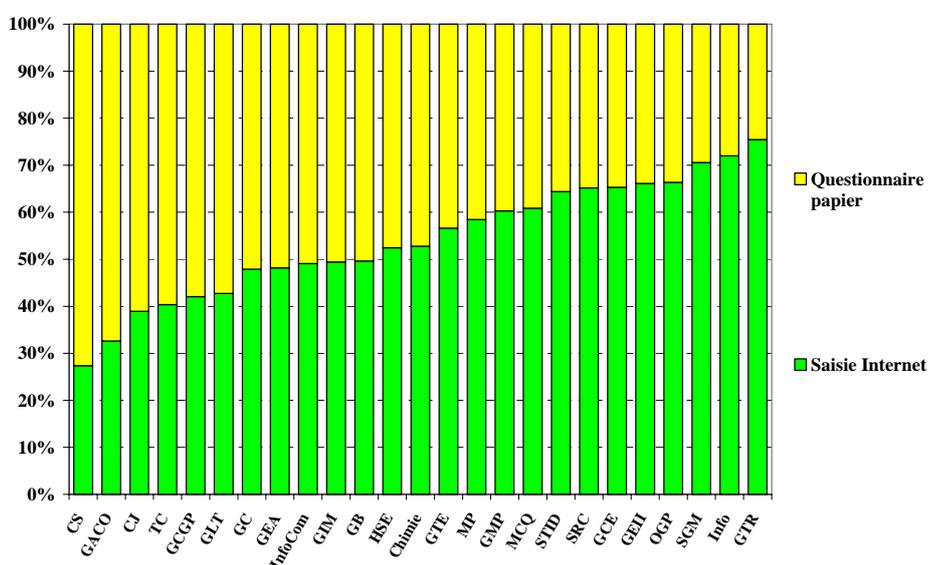
Un taux de retour des questionnaires qui demeure élevé



Source : Enquêtes nationales sur les diplômés de DUT 2001 à 2005

La mise à disposition d'un serveur permettant une saisie en ligne des questionnaires pour les diplômés qui le souhaitaient a permis d'alléger le travail de saisie en local. Cette année, et contrairement à la première expérimentation menée lors de la quatrième enquête nationale, le nombre de saisies Internet a été supérieur au nombre de questionnaires retournés par courrier.

Un attrait pour Internet variable selon les spécialités



Source : Enquêtes nationales sur les diplômés de DUT 2001 à 2005

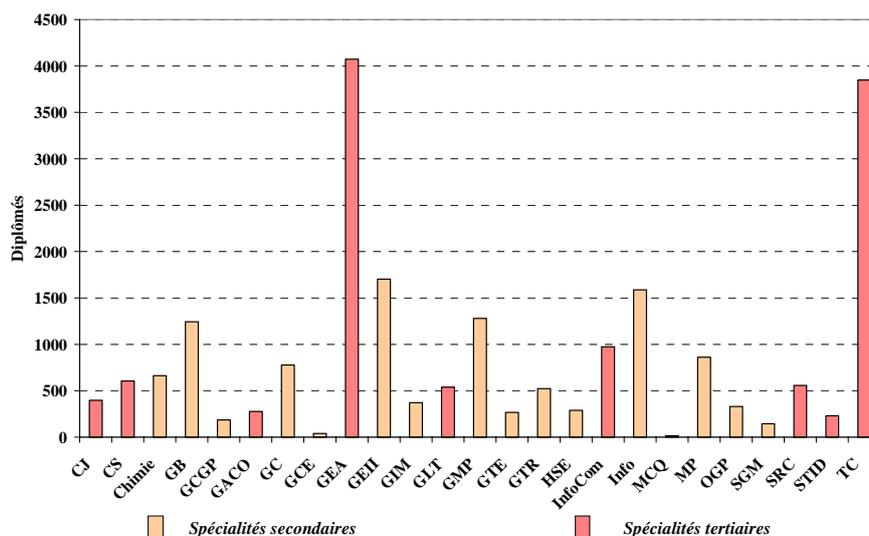
Le recours à Internet reste toutefois très variable selon les spécialités. 60% des diplômés des spécialités secondaires ont eu recours à Internet, avec des pointes à plus de 70% pour les spécialités Génie des Télécommunications et Réseaux, Informatique et Sciences et Génie des Matériaux. 45% des diplômés issus de spécialités tertiaires ont privilégié Internet. Les spécialités Carrières Sociales, Gestion Administrative et Commerciale et Carrières Juridiques ont retourné leur questionnaire par courrier à plus de 60%.

PRINCIPAUX RESULTATS

Le profil des diplômés 2005

Si l'on évoque très souvent «les IUT» ou le «système IUT», il faut avoir conscience que le réseau des IUT recouvre des réalités très différentes. Ainsi les flux de diplômés, comme les flux d'étudiants ne sont pas répartis uniformément entre les spécialités.

Répartition des diplômés selon la spécialité

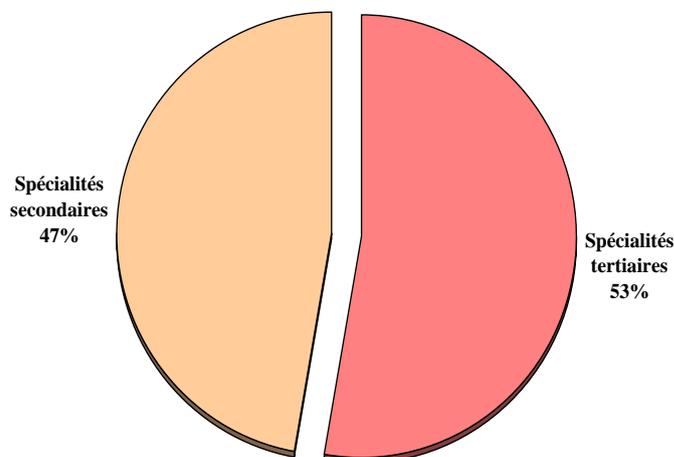


Source : Enquête nationale sur les diplômés de DUT 2005

Le diagramme précédent souligne la place considérable occupée par les diplômés issus des spécialités Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) et Techniques de Commercialisation (TC).

Si la concentration des diplômés est relativement moins importante pour les seize spécialités secondaires, le poids de celles-ci ne s'avère, au global, qu'à peine inférieur à celui des neuf spécialités tertiaires.

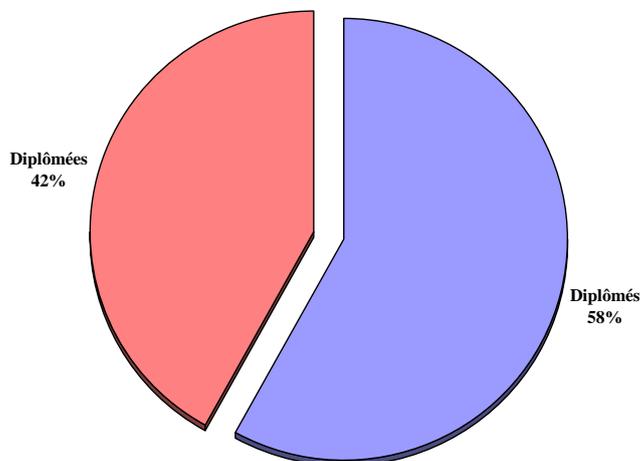
Un relatif équilibre entre spécialités secondaires et spécialités tertiaires



Source : Enquête nationale sur les diplômés de DUT 2005

Parmi les diplômés d'IUT, les hommes sont plus nombreux que les femmes. Ils sont surtout davantage présents dans les spécialités secondaires (80%) alors que dans les spécialités tertiaires se sont les diplômées qui sont les plus représentées (60%).

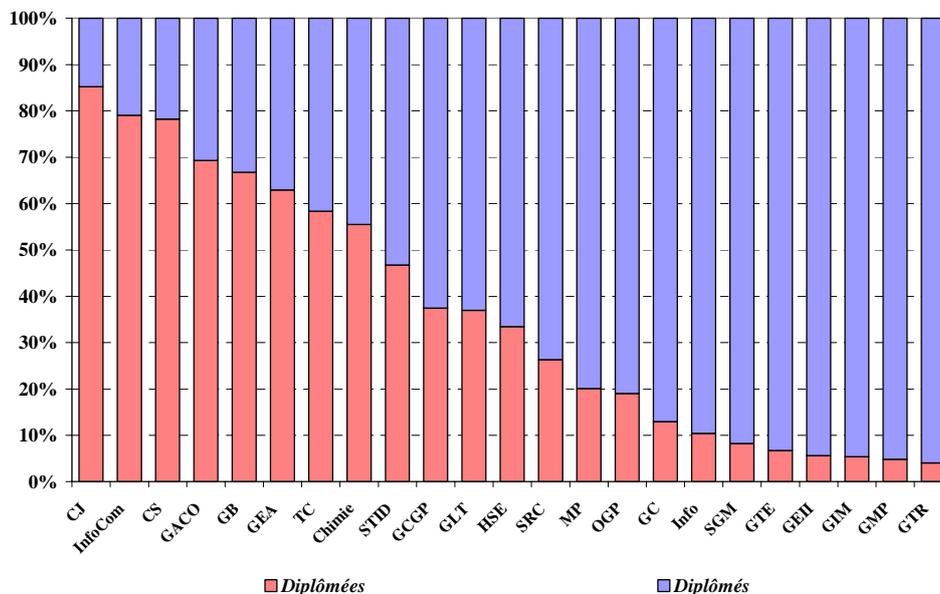
Diplômées et diplômés



Source : Enquête nationale sur les diplômés de DUT 2005

Le diagramme qui suit illustre ce phénomène. La plupart des spécialités tertiaires (Carrières Juridiques, Information-Communication, Carrières Sociales, Gestion Administrative et Commerciale...) se situent sur la gauche du diagramme enregistrant une proportion de diplômées supérieure ou égale à 70%.

Une large palette de profil au regard de la répartition entre hommes et femmes

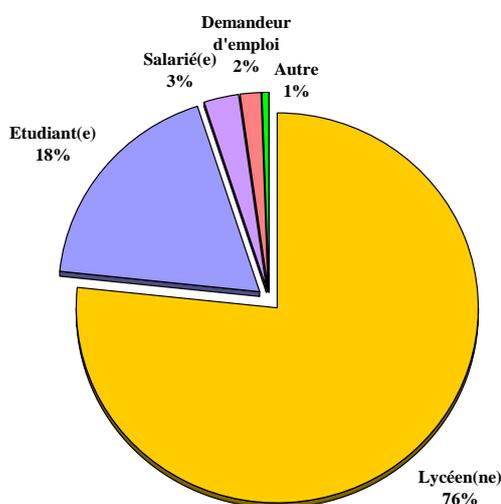


Source : Enquête nationale sur les diplômés de DUT 2005

A l'inverse, les spécialités secondaires comme Génie des Télécommunications et Réseaux, Génie Mécanique et Productique, Génie Industriel et Maintenance, Génie Electrique et Informatique Industrielle et Sciences et Génie des Matériaux concentrent moins de 10% de diplômées.

Un peu plus de trois diplômés sur quatre étaient des nouveaux bacheliers au moment de leur entrée à l'IUT. Mais l'IUT a également permis à d'autres publics de réussir.

Les statuts initiaux des diplômés

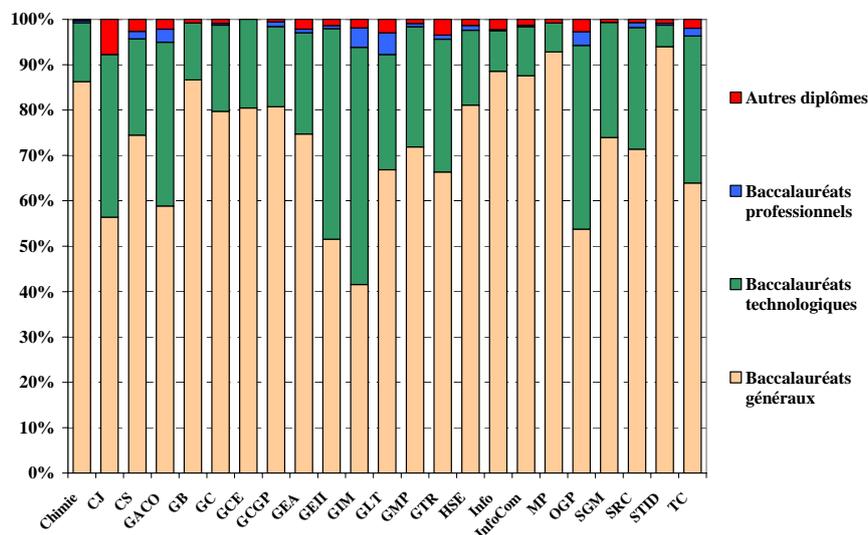


Source : Enquête nationale sur les diplômés de DUT 2005

Ainsi, 18% des diplômés avaient déjà connu une première expérience dans l'enseignement supérieur avant leur entrée à l'IUT. Salariés et demandeurs d'emploi constituent principalement les autres publics ayant bénéficié d'une nouvelle qualification.

Si les titulaires d'un baccalauréat général sont les plus nombreux, le diagramme qui suit fait apparaître des profils de baccalauréats d'origines variables selon les spécialités.

Des profils de baccalauréat variables selon la spécialité

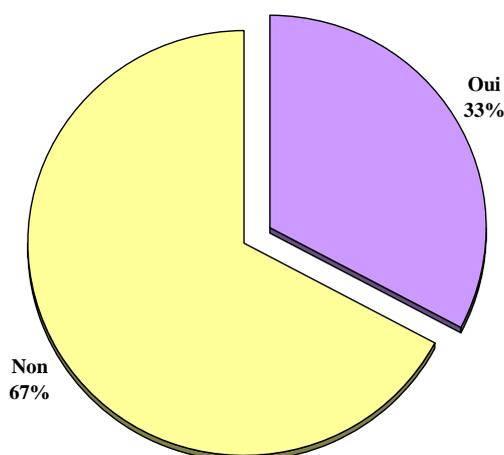


Source : Enquête nationale sur les diplômés de DUT 2005

Les spécialités Gestion Administrative et COmmerciale, Génie Industriel et Maintenance, Génie Electrique et Informatique Industrielle, ainsi que la spécialité Organisation et Génie de la Production comptent, parmi leurs diplômés 2005, plus de 40% de bacheliers technologiques. Outre les spécialités Génie Industriel et Maintenance et Organisation et Génie de la Production, déjà citées, la spécialité Gestion Logistique et Transport parvient à diplômer un nombre significatif de titulaires de baccalauréats professionnels.

Enfin, les IUT poursuivent leur mission en matière de promotion sociale en permettant la réussite de nombreux étudiants boursiers. Un tiers des diplômés sortis en 2005 ont bénéficié de ce statut.

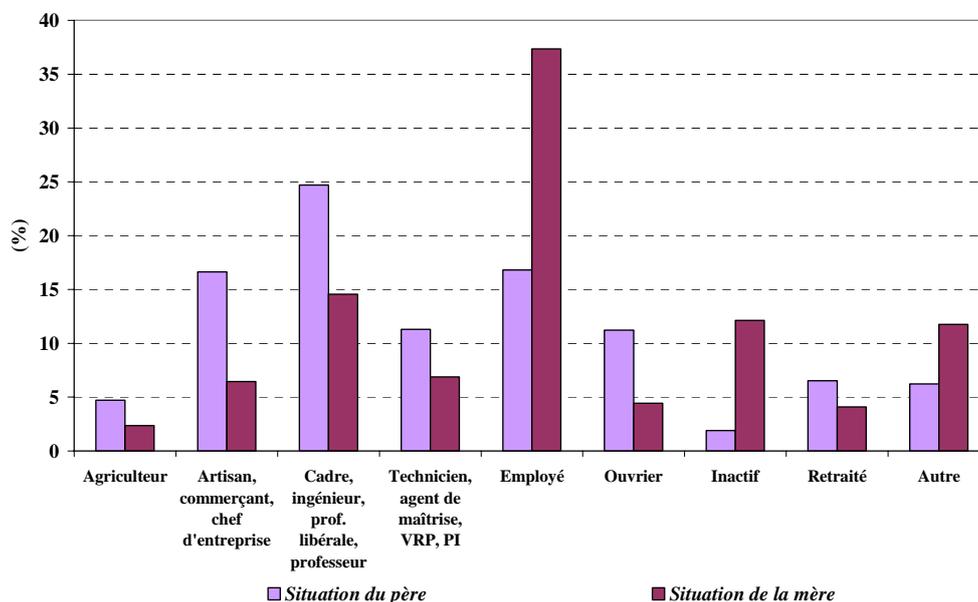
Une part significative de diplômés ayant bénéficié d'une bourse



Source : Enquête nationale sur les diplômés de DUT 2005

Bien que ce taux d'étudiants boursiers soit supérieur à la moyenne universitaire, les origines des diplômés se répartissent dans toutes les catégories socioprofessionnelles.

Les catégories socioprofessionnelles des parents des diplômés



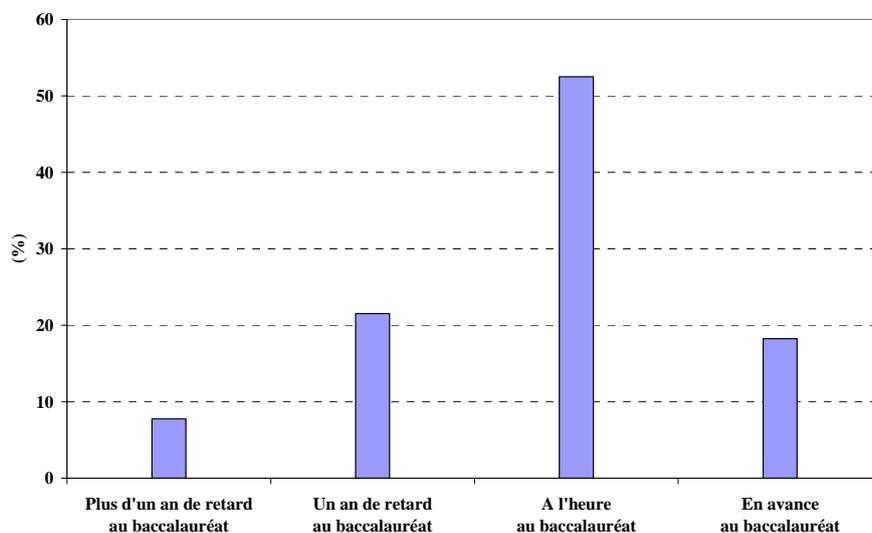
Source : Enquête nationale sur les diplômés de DUT 2005

Si 25% des diplômés ont un père issu de la catégorie «cadre, ingénieur ou profession libérale», le père des autres diplômés relèvent des catégories «ouvrier» (12%), «employé» (17%), «artisan commerçant» (17%) ou encore «agriculteur» (5%).

En ce qui concerne la CSP de la mère, on observe une concentration sur la catégorie «employée» (38%). Mais près de 15% des mères de diplômés relèvent de la catégorie «cadre, ingénieure» et plus de 10% sont sans activité.

Nous avons observé que tous les diplômés entrés en formation pour obtenir un DUT n'étaient pas néo-bacheliers initialement. Il s'ajoute à ce premier constat que tous les diplômés n'ont pas nécessairement eu leur baccalauréat l'année de leurs 18 ans.

50% des diplômés étaient «à l'heure» au baccalauréat

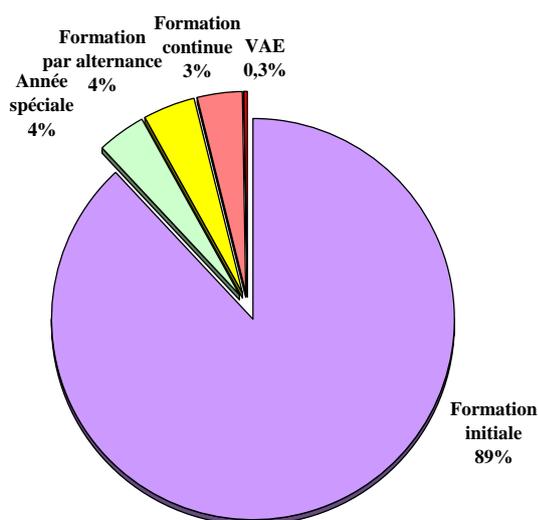


Source : Enquête nationale sur les diplômés de DUT 2005

Un tiers des diplômés avaient au minimum un an de retard, tandis qu'environ un diplômé sur cinq a obtenu le baccalauréat avec un an d'avance.

La dernière information disponible, relative aux profils des diplômés concerne le cadre pédagogique dans lequel ont évolué les diplômés au cours de la formation au DUT. La grande majorité des diplômés 2005 étaient inscrits au titre de la formation initiale classique. Les étudiants inscrits au titre de l'année spéciale, car déjà titulaires d'un diplôme de niveau III, représentaient une proportion équivalente à celle des étudiants formés dans le cadre d'un contrat salarié (contrat d'apprentissage ou contrat de qualification).

Nature du DUT



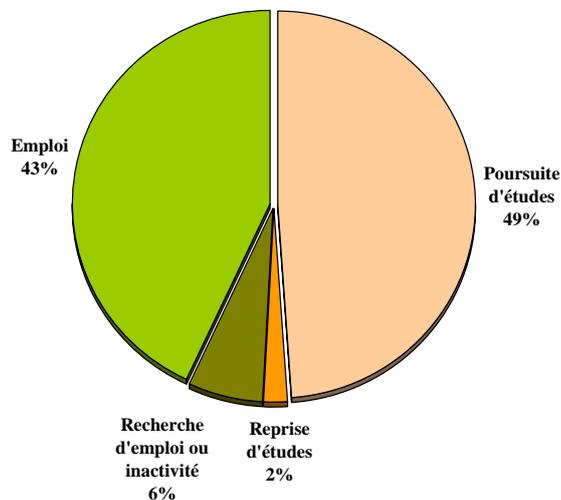
Source : Enquête nationale sur les diplômés de DUT 2005

Les étudiants inscrits au titre de la formation continue et les candidats à une Validation des Acquis de l'Expérience finissent de composer la promotion des diplômés 2005.

La situation des diplômés 28 mois après l'obtention du DUT

L'allongement des études a conduit à renforcer la voie alternative que constitue les IUT. Un diplômé sur deux, sorti en 2005, se trouve toujours en études 28 mois après l'obtention de son diplôme.

Situation des diplômés au moment de l'enquête

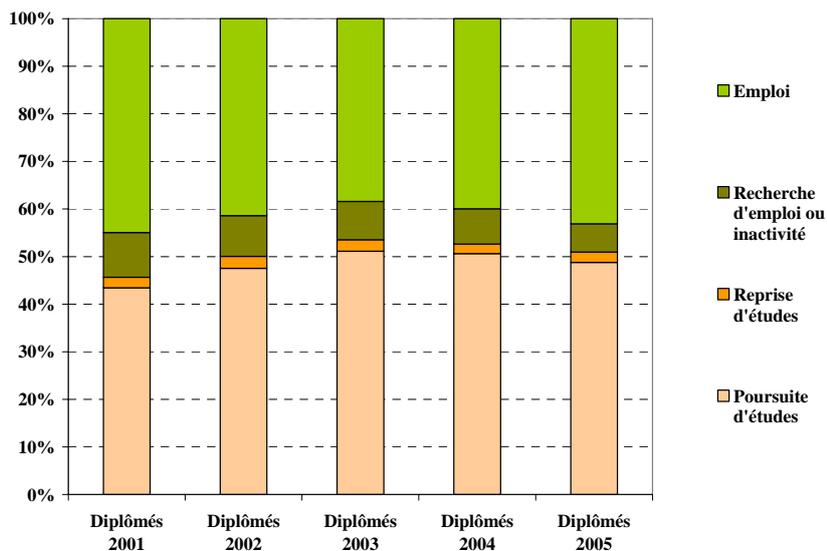


Source : Enquête nationale sur les diplômés de DUT 2005

Pour les autres diplômés, le passage par l'IUT a permis à la grande majorité d'entre eux de parvenir à s'insérer professionnellement le DUT en poche, voire avec un diplôme complémentaire. Parmi les 6% de diplômés en recherche d'emploi, il convient de noter qu'un tiers vient de terminer une deuxième année complémentaire post-DUT.

Si l'on observe cette variable sur la durée, c'est-à-dire à partir des informations recueillies lors des cinq enquêtes nationales, on constate une inversion de tendance sur les deux dernières années.

Evolution de la situation des diplômés de DUT au moment de l'enquête



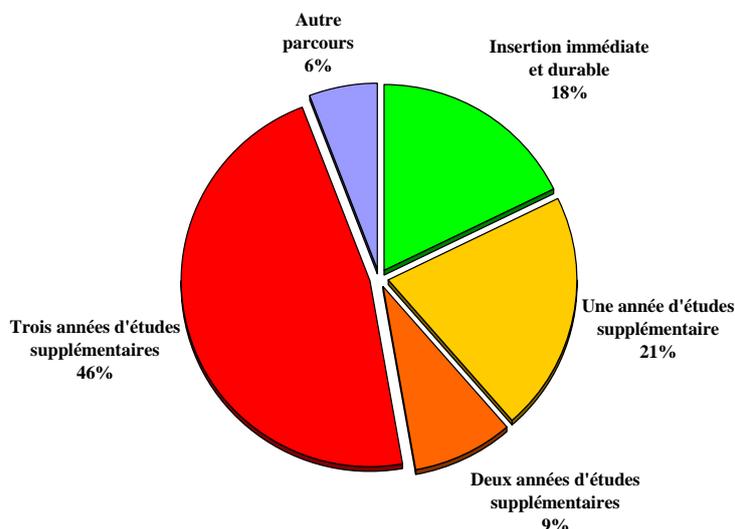
Source : Enquêtes nationales sur les diplômés de DUT 2001 à 2005

La proportion de diplômés toujours en études diminue légèrement au profit des situations d'emploi. Afin de compléter cette première photographie instantanée, il est intéressant d'examiner les principaux parcours privilégiés par les diplômés depuis l'obtention de leur DUT.

Les parcours privilégiés par les diplômés à l'issue du DUT

Un peu moins d'un étudiant sur cinq parmi les diplômés de l'année 2005 cherche à s'insérer de manière durable, c'est-à-dire sans poursuivre ni reprendre ses études au cours des trois années qui suivent l'obtention de son DUT. Une proportion très légèrement supérieure de diplômés choisit de poursuivre une année supplémentaire.

Principaux parcours privilégiés par les diplômés

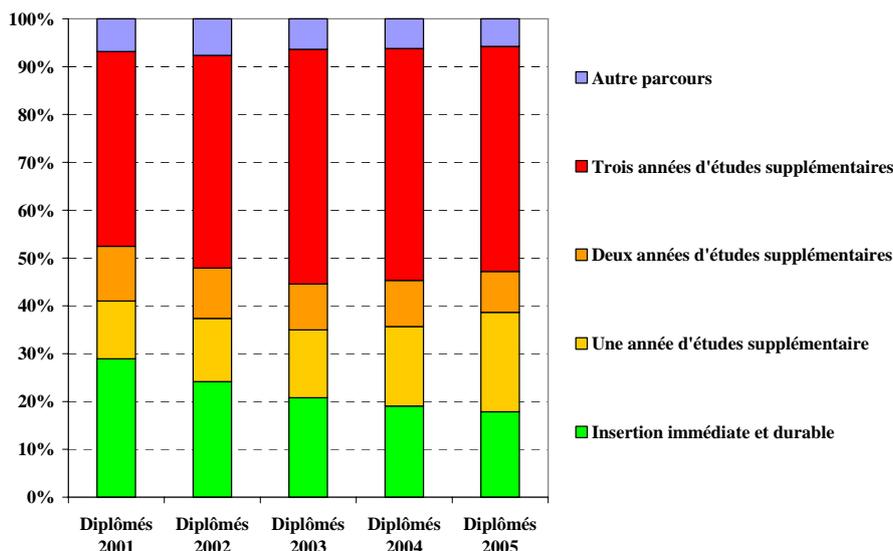


Source : Enquête nationale sur les diplômés de DUT 2005

Les études longues concentrent, quant à elles, les flux les plus importants. Un diplômé sur deux se trouve toujours en études trois ans après l'obtention de son DUT.

La mise en place progressive du LMD et le développement des licences professionnelles semblent toutefois influencer sur ces trajectoires.

Evolution de la répartition des parcours sur cinq années

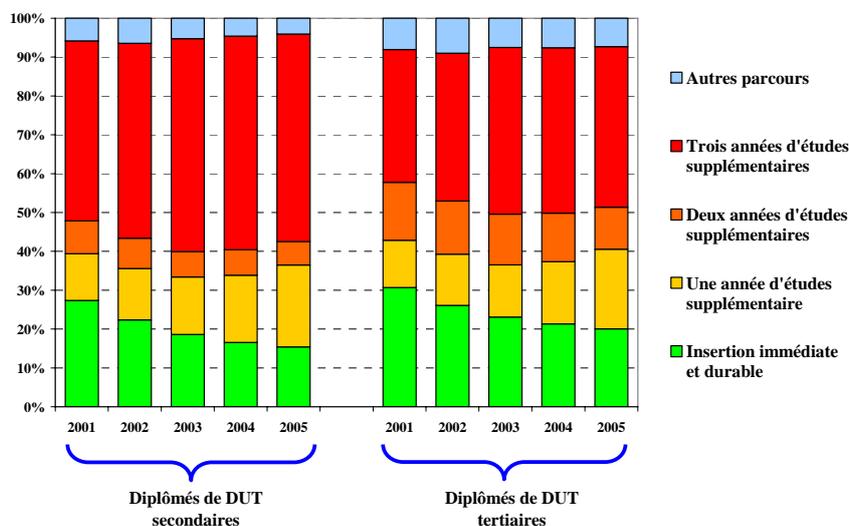


Source : Enquêtes nationales sur les diplômés de DUT 2001 à 2005

Le recul de l'insertion immédiate avec le seul DUT bénéficie davantage aux études courtes (une année d'études post-DUT) qu'aux études longues (deux ou trois années d'études post-DUT).

Les évolutions des parcours des spécialités secondaires et tertiaires sont relativement proches. On note une proportion très légèrement supérieure des spécialités tertiaires pour ce qui est de l'insertion immédiate et durable.

Evolution des parcours selon la spécialité de DUT

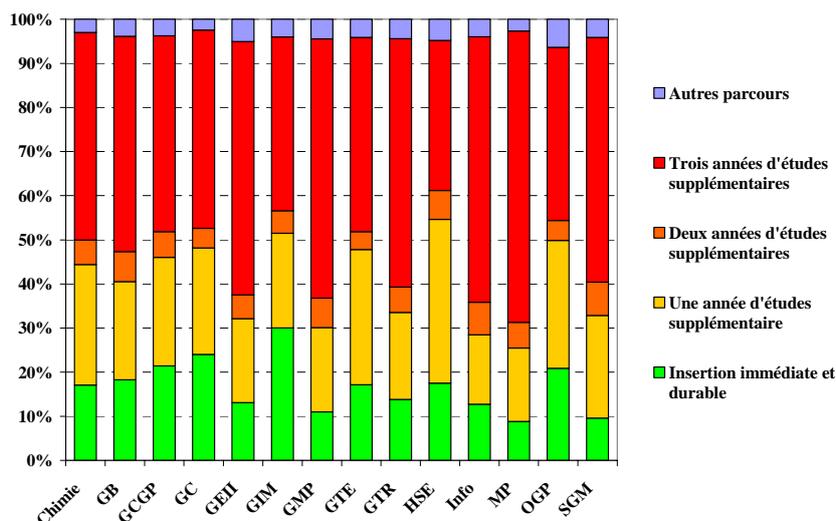


Source : Enquêtes nationales sur les diplômés de DUT 2001 à 2005

Si les poids respectifs des études longues sont équivalents pour les deux types de spécialités, il convient néanmoins de souligner la faible proportion d'étudiants poursuivant deux années d'études après un DUT secondaire. Cette proportion est en baisse significative pour les deux populations parmi les diplômés de 2005

Les parcours présentent des différences significatives d'une spécialité à l'autre. Pour ce qui concerne les spécialités secondaires, on observe que les DUT Mesures Physiques, Informatique, Génie Mécanique et Productique, Génie Electrique et Informatique Industrielle et Sciences et Génie des Matériaux enregistrent un taux d'études longues supérieur à 60%.

Parcours privilégiés par les diplômés issus des spécialités secondaires

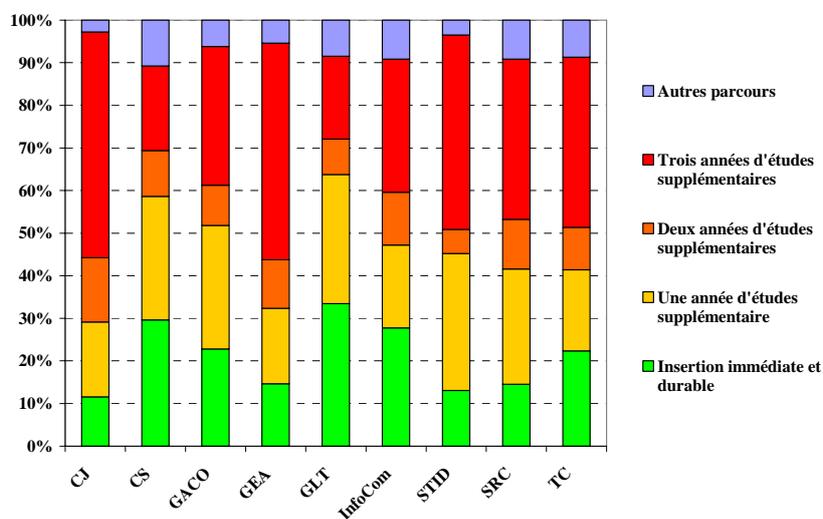


Source : Enquête nationale sur les diplômés de DUT 2005

Le DUT Génie Industriel et Maintenance enregistre le taux d'insertion immédiate et durable le plus élevé avec 30% des diplômés 2005, tandis que la spécialité Hygiène, Sécurité, Environnement enregistre la proportion la plus élevée d'études courtes, soit un diplômé sur trois.

Les spécialités tertiaires présentent des configurations très variables. Les diplômés issus des spécialités Carrières Juridiques et Gestion des Entreprises et des Administrations enregistrent la proportion d'études longues la plus élevée.

Parcours privilégiés par les diplômés issus des spécialités tertiaires

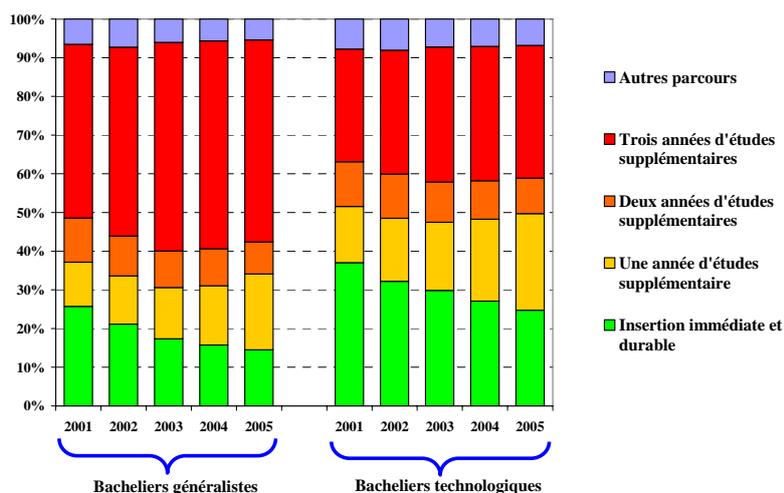


Source : Enquête nationale sur les diplômés de DUT 2005

Le poids de la spécialité Gestion des Entreprises et des Administrations parmi les diplômés de DUT tend à masquer le fait que certaines spécialités maintiennent un taux d'insertion immédiate et durable élevé, à l'image du DUT Gestion Logistique et Transport. Les études courtes post-DUT sont importantes pour cette spécialité, ainsi que pour les spécialités Statistique et Traitement Informatique des Données et Carrières Sociales.

Le parcours scolaire initial influe bien évidemment sur le parcours post-DUT emprunté par les diplômés. Les étudiants possédant un baccalauréat général ont une propension plus importante à différer leur entrée dans la vie active que les titulaires d'un baccalauréat technologique.

Evolution des parcours selon le baccalauréat possédé

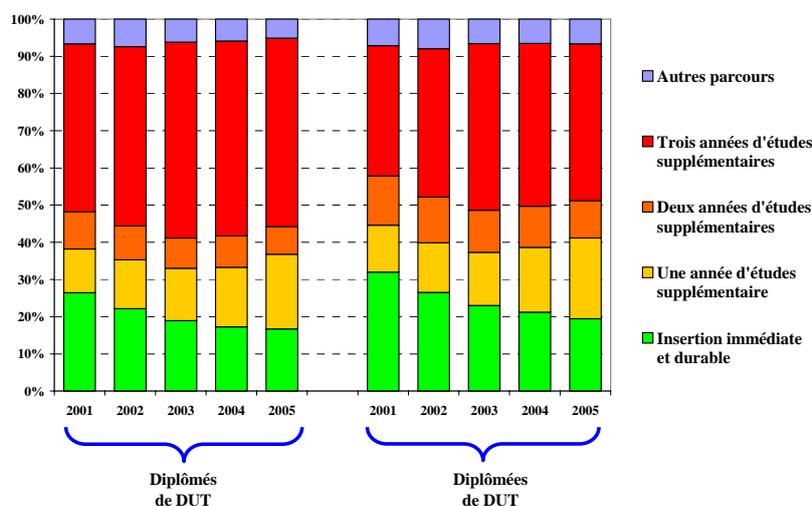


Source : Enquêtes nationales sur les diplômés de DUT 2001 à 2005

En dépit de ces écarts, on constate que la tendance à l'allongement des études concerne les deux populations. La propension à s'insérer diminue plus vite pour les bacheliers technologiques attirés par les poursuites d'études post-DUT courtes.

Si les diplômés tendent à poursuivre davantage leurs études que les diplômées, l'écart se réduit progressivement entre les deux populations.

Evolution des parcours selon le sexe

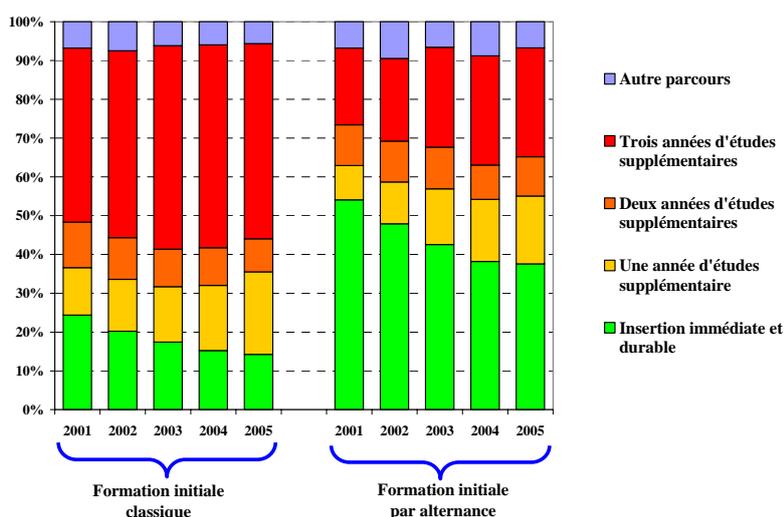


Source : Enquêtes nationales sur les diplômés de DUT 2001 à 2005

Les différences entre les deux groupes sont davantage marquées par la longueur de ces études post-DUT. On retrouve pour les diplômées une propension plus importante à poursuivre deux années avant de chercher à s'insérer, phénomène sans doute explicable en partie par la différence de répartition hommes-femmes entre les spécialités secondaires et tertiaires.

La distinction entre les diplômés ayant été formés au DUT de manière classique et les diplômés formés par alternance est très importante. Les écarts en matière d'insertion immédiate et durable sont très significatifs.

Evolution des parcours selon la nature du DUT

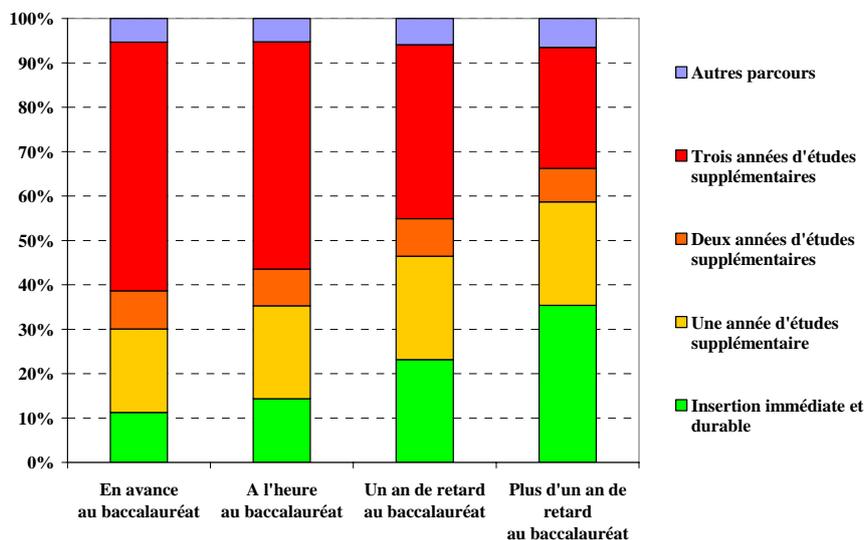


Source : Enquêtes nationales sur les diplômés de DUT 2001 à 2005

La tendance à l'allongement des études est en revanche plus importante pour les diplômés formés par alternance. Le format des licences professionnelles, études courtes présentant de nombreuses similitudes avec le DUT quant à leur organisation pédagogique et souvent proposées en alternance, se révèle très attractif pour un public qui n'échappe pas à la publicité faite autour du grade de licence, même si ce phénomène semble marquer le pas en fin de période.

Un dernier éclairage peut être apporté par le retard que peuvent avoir accumulé certains diplômés avant d'obtenir leur baccalauréat. Le diagramme ci-dessous démontre que si l'on est en avance au baccalauréat la tendance à poursuivre ses études à l'issue du DUT est la plus importante. En outre la durée de ces études est plus longue. Plus de 55% des diplômés sont, en effet toujours en études au moment de l'enquête.

Parcours privilégiés par les diplômés de DUT en fonction de leur âge au baccalauréat



Source : Enquête nationale sur les diplômés de DUT 2005

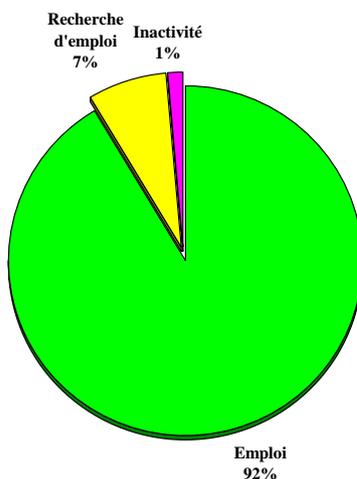
Pour les diplômés qui ont obtenu leur baccalauréat à l'âge prévu, les résultats sont relativement proches du premier groupe évoqué précédemment, même si la proportion de diplômés à poursuivre leurs études est légèrement inférieure.

En revanche, plus les diplômés ont accumulé du retard avant d'obtenir le baccalauréat, plus leur propension à s'insérer est importante et moins les études effectuées sont longues. Ainsi, plus d'un tiers des diplômés ayant plus d'une année de retard au moment de l'obtention du baccalauréat privilégient une insertion immédiate et durable, tandis que moins de 25% des diplômés se trouvent toujours en études au moment de l'enquête. Cette situation bénéficie aux études d'une année qui représentent, pour cette population, le même poids que les études courtes.

Les diplômés ayant privilégié une insertion immédiate et durable

Plus de 90% des diplômés n'ayant ni poursuivi ni repris d'études occupent un emploi 28 mois après l'obtention de leur DUT. Ces résultats sont globalement stables pour les cinq années d'enquêtes. L'inactivité est temporaire et concerne la prise d'un congé maternité, d'un congé parental ou d'une année sabbatique prise pour voyager.

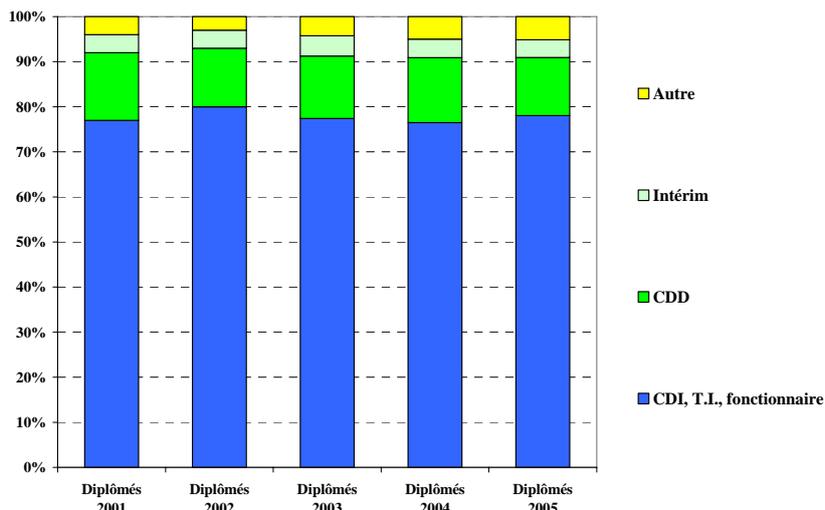
Situation 28 mois après la sortie de l'IUT



Source : Enquête nationale sur les diplômés de DUT 2005

50% des diplômés ont trouvé leur premier emploi dans une durée maximale de deux mois. La durée moyenne de recherche de ce premier emploi a été de trois mois et demi pour les diplômés ayant obtenu leur DUT en 2004 ou en 2005. La mobilité professionnelle est faible pour les titulaires de DUT. Près de 80% n'ont occupé qu'un ou deux emplois, hors travaux saisonniers (boulots d'été), au cours des 28 mois qui les séparent de leur sortie de l'IUT.

Nature du contrat de travail

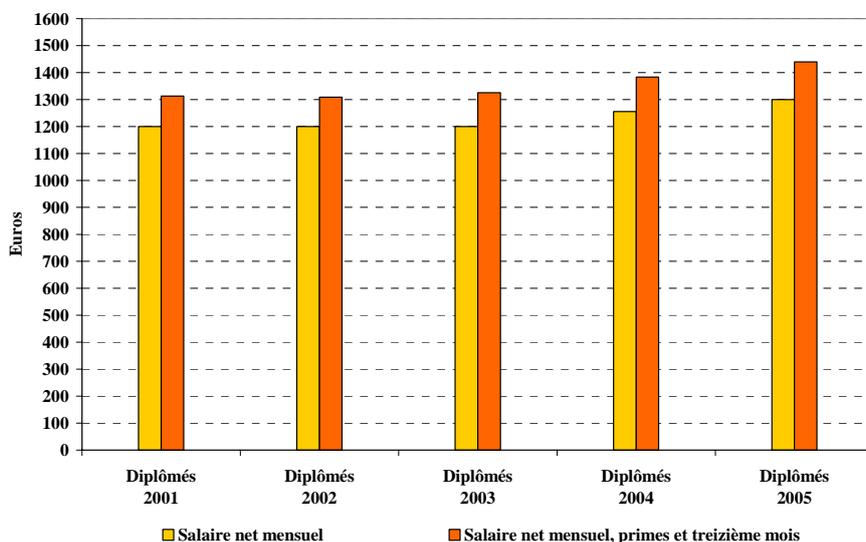


Source : Enquêtes nationales sur les diplômés de DUT 2001 à 2005

Un peu plus de 3 diplômés sur 4 occupent un emploi en contrat à durée indéterminée (CDI), sont fonctionnaires ou travailleurs indépendants. 15% des diplômés se déclarent en contrat à durée déterminée et 4% en intérim. Les contrats «nouvelle embauche» ont contribué depuis trois ans à la légère progression de la catégorie «autre».

Une personne sur deux, diplômée en 2005 et n'ayant ni poursuivi ni repris d'études, touche un salaire net mensuel supérieur à 1300 euros. L'ajout d'éventuelles primes et/ou treizième mois permet d'atteindre un montant mensuel de près de 1410 euros.

Salaire mensuel des diplômés

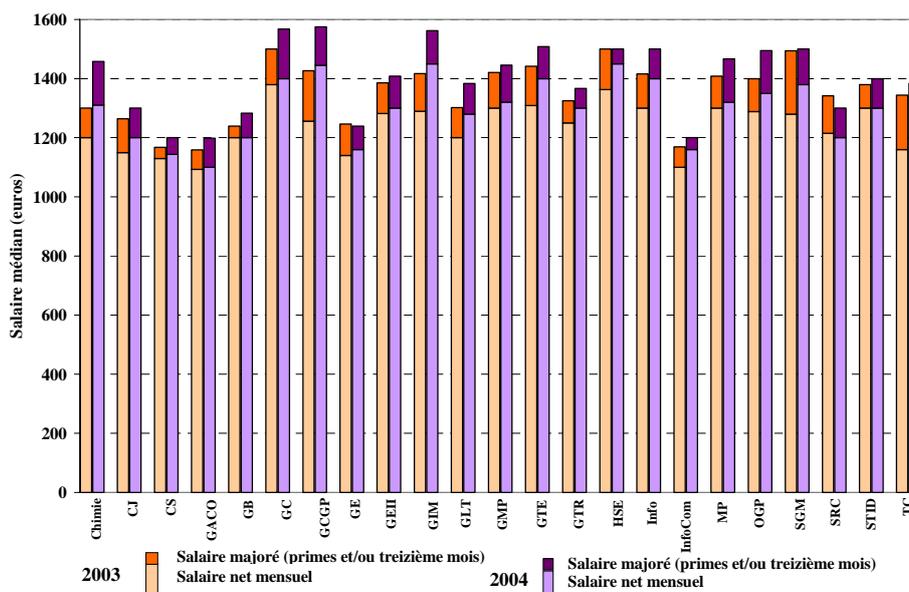


Source : Enquêtes nationales sur les diplômés de DUT 2001 à 2005

Si le montant du salaire est resté stable pour les diplômés sortis entre 2001 et 2003, une progression est observable depuis deux ans. Ces indicateurs masquent toutefois des différences significatives entre Paris et la Province. On constate un écart de l'ordre de 200 euros sur la médiane, qu'il s'agisse d'un salaire net mensuel ou d'un salaire consolidé par les primes et/ou un treizième mois.

Une comparaison sur les salaires réalisée entre les diplômés sortis en 2003 et ceux sortis en 2004 avaient déjà permis de souligner que la progression des salaires concernait la majorité des spécialités tout en mettant en évidence le maintien de différences non négligeables entre ces spécialités.

Salaires selon la spécialité

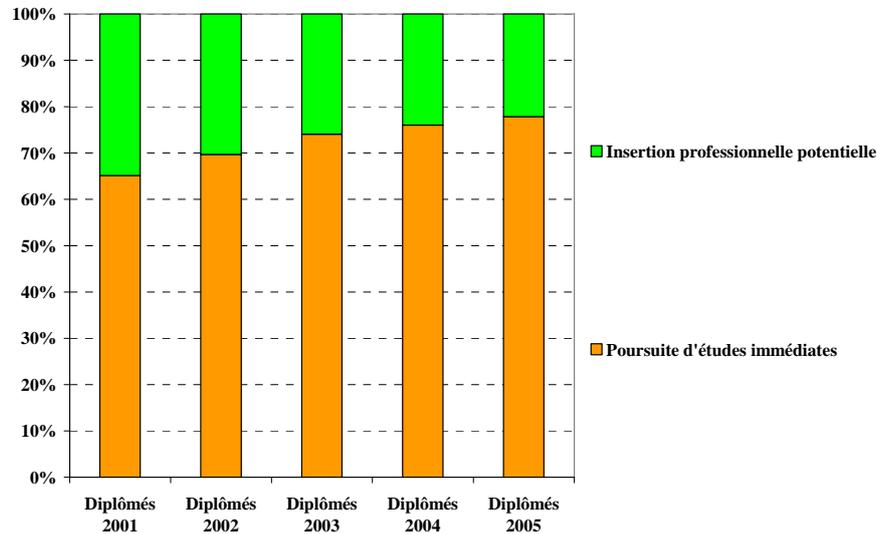


Source : Enquêtes nationales sur les diplômés de DUT 2003 et 2004

Les études post-DUT

La première enquête nationale, relative aux diplômés sortis en 2001, avait confirmé le niveau de poursuites d'études immédiates de 65% ; chiffre qui circulait régulièrement à l'époque.

Evolution du taux de poursuites d'études à la sortie du DUT

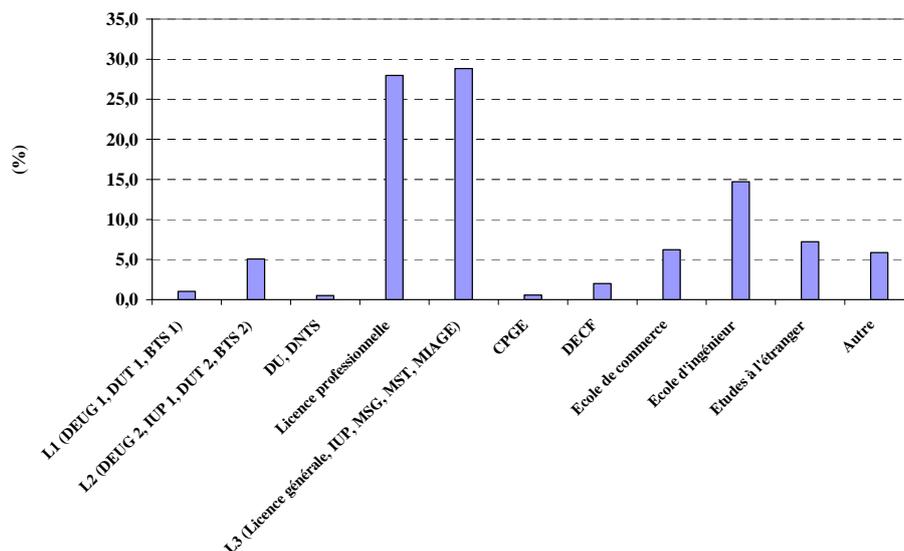


Source : Enquêtes nationales sur les diplômés de DUT 2001 à 2005

Ce taux n'a cessé de progresser par la suite, se situant pour les diplômés sortis en 2005 à un peu moins de 80%. La plupart des autres diplômés donnent la priorité à une recherche d'insertion professionnelle. Quelques uns peuvent se trouver temporairement en inactivité.

En ce qui concerne les diplômés sortis en 2005, deux diplômes se distinguent nettement, les licences générales et les licences professionnelles. Ces deux diplômes résultent de la restructuration de l'offre de formation engagée à la fin des années 90 avec, pour les premières, les conséquences de la mise en place du LMD et, pour les secondes, l'émergence d'un nouveau diplôme à vocation professionnelle. En troisième position, on trouve les écoles d'ingénieurs.

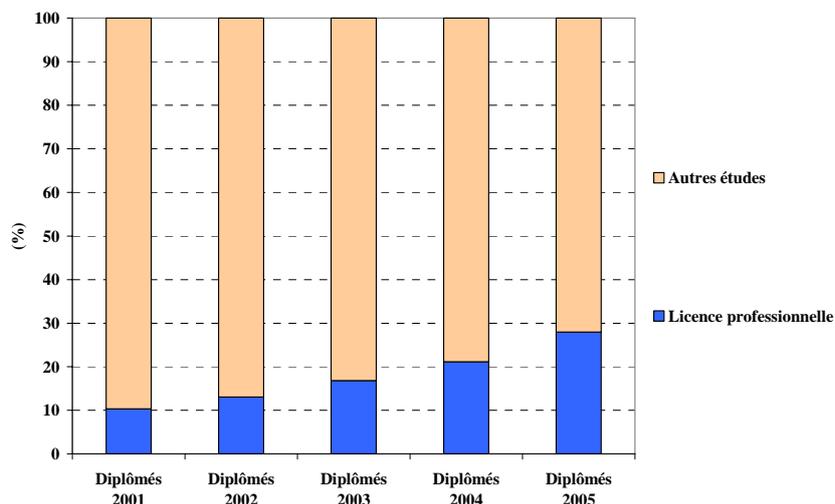
Poursuites d'études engagées l'année post-DUT



Source : Enquête nationale sur les diplômés de DUT 2005

Le format de la licence professionnelle est particulièrement bien adapté pour les titulaires d'un DUT. Outre la localisation du diplôme proposé en majorité dans les IUT, sa structure a su bénéficier de ce qui avait fait la force des DUT : évaluation dans le cadre d'une expertise nationale, co-construction du diplôme avec les partenaires économiques, implication des professionnels dans la formation, temps de formation consacré à un stage et à des projets tuteurés... A cela s'ajoutent la durée limitée à une année, la possibilité d'être formé en alternance... et la promesse du grade L, annoncé comme **la** référence de demain.

Progression des licences professionnelles depuis cinq ans

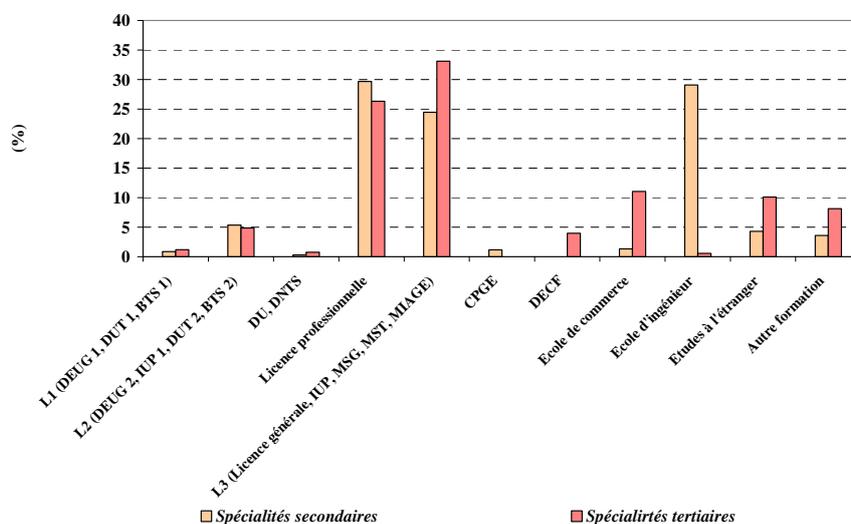


Source : Enquêtes nationales sur les diplômés de DUT 2001 à 2005

Il n'est donc pas surprenant de constater que presque 30% des diplômés 2005 ayant poursuivi leurs études ont fait le choix d'une licence professionnelle alors qu'ils étaient à peine plus de 10% en 2001. Cette progression est encore plus frappante si on se limite aux diplômés dont le parcours post-DUT ne compte qu'une année d'étude supplémentaire. Pour ces parcours, trois diplômés sur quatre privilégient une licence professionnelle. Le succès de ce diplôme a ainsi conduit à une réorganisation des études courtes à l'issue des DUT.

En distinguant les diplômés des DUT secondaires et tertiaires, on observe que les premiers privilégient majoritairement les licences professionnelles et les écoles d'ingénieurs.

Poursuites d'études privilégiées par les diplômés selon la spécialité de DUT

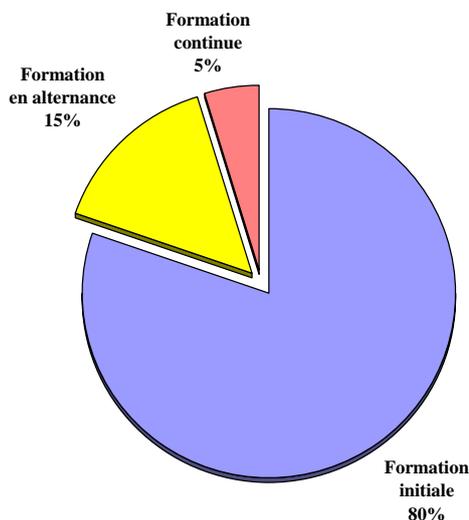


Source : Enquête nationale sur les diplômés de DUT 2005

Les licences professionnelles concernent 30% des diplômés des DUT secondaires ayant poursuivi leurs études contre un quart des diplômés issus des DUT tertiaires. Les autres diplômés qui attirent les titulaires de DUT tertiaires sont les licences générales, au sens large c'est-à-dire pouvant être proposées par différentes structures universitaires (UFR, IUP...), et les écoles de commerce.

Les études en alternance progressent par rapport au DUT. A l'inverse la formation continue reste plus limitée.

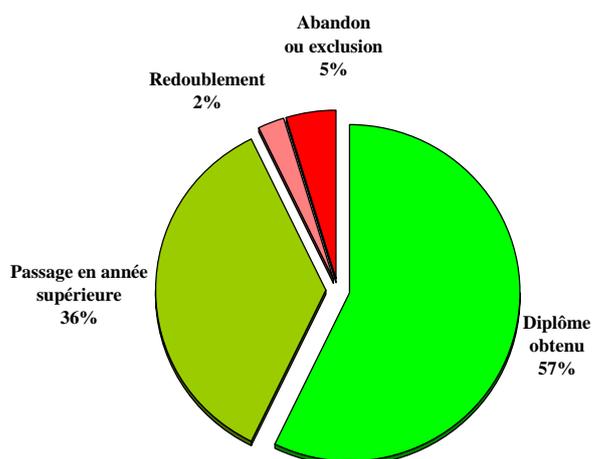
Nature des études l'année post-DUT



Source : Enquête nationale sur les diplômés de DUT 2005

Dans l'ensemble, les résultats obtenus par les diplômés de DUT à l'issue de cette année de formation supplémentaire sont relativement bons, comme l'indique le diagramme qui suit.

Bilan des études l'année post-DUT



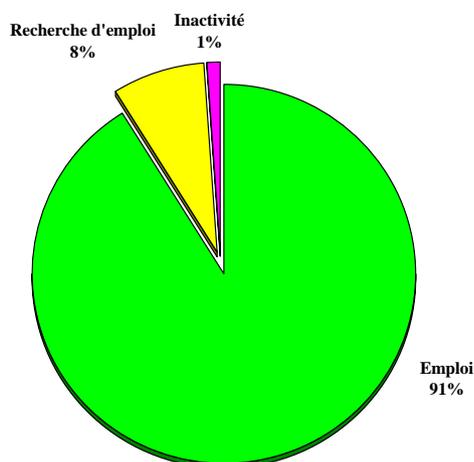
Source : Enquête nationale sur les diplômés de DUT 2005

Ces résultats sont toutefois très variables selon la formation choisie. Les diplômés de DUT réussissent plutôt mieux dans des formations à caractère professionnel ainsi que dans des formations dont le niveau d'habilitation est supérieur à celui du DUT. Les échecs sont plus nombreux pour ceux qui se sont inscrits en première ou deuxième année de licence générale (de l'ordre de 30%) ou en troisième année de licence (plus de 10%). En revanche, les titulaires de DUT obtiennent d'excellents résultats en licence professionnelle (moins de 5% d'échecs).

L'insertion des diplômés de DUT ayant prolongé leurs études d'une année

L'insertion des diplômés de DUT 2005 qui ont prolongé leurs études d'une seule année présente des similitudes avec celle des diplômés n'ayant en poche que le DUT.

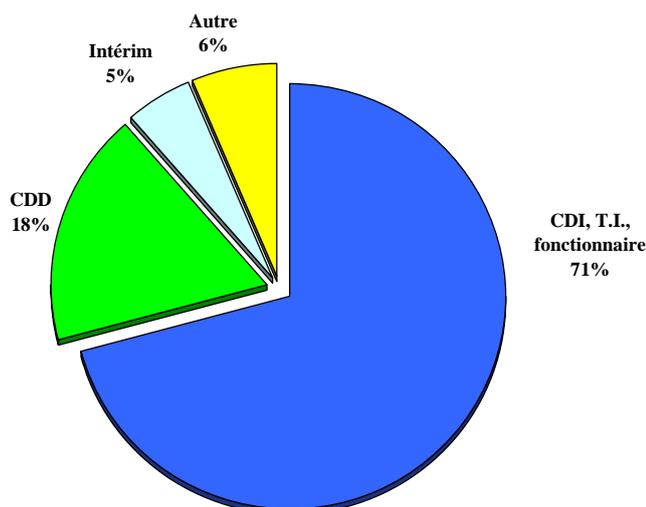
Situation au moment de l'enquête des diplômés ayant prolongé leurs études d'une année



Source : Enquête nationale sur les diplômés de DUT 2005

Les proportions de diplômés en emploi ou en recherche d'emploi ne sont pas significativement différentes pour les deux populations. En ce qui concerne la stabilité dans l'emploi, on constate que les diplômés ayant poursuivi une année supplémentaire présentent une stabilité dans leur poste légèrement plus faible. Cet écart reste mesuré au regard de l'année supplémentaire passée sur le marché du travail par les titulaires s'étant insérés immédiatement à l'issue du DUT.

Nature du contrat de travail des diplômés ayant prolongé leurs études d'une année



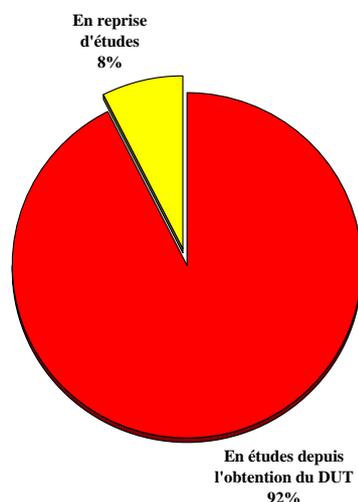
Source : Enquête nationale sur les diplômés de DUT 2005

Les salaires constatés ne présentent pas d'écarts significatifs entre les deux populations évoquées précédemment alors que les diplômés qui les constituent n'ont pas passé autant de temps sur le marché du travail ; certains ayant pu être présents douze mois de plus.

Les diplômés en études au moment de l'enquête

Un diplômé sur deux se trouve en études trois ans après l'obtention de son DUT. Pour moins de 10% d'entre eux, il s'agit d'une reprise d'études. Majoritairement, ce sont des diplômés qui ont prolongé leurs études au cours des trois années post-DUT.

Diplômés en études au moment de l'enquête

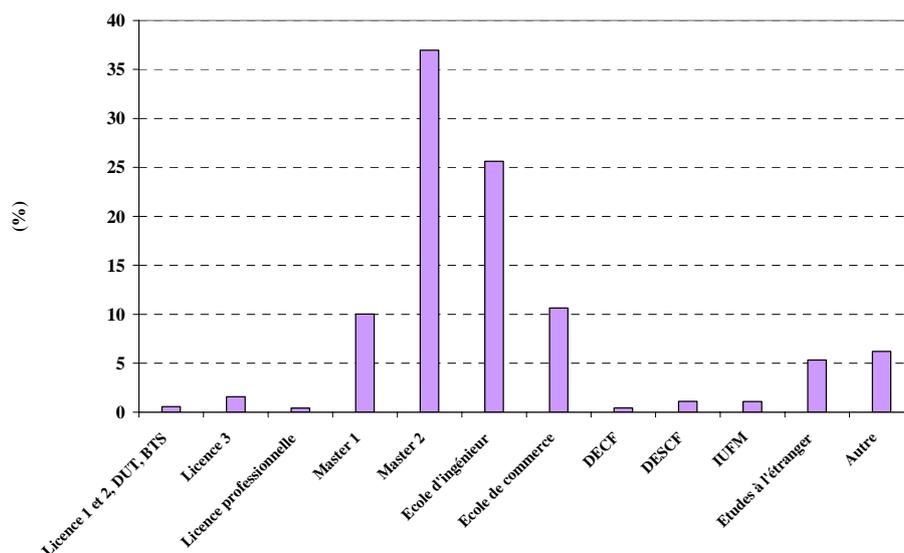


Source : Enquête nationale sur les diplômés de DUT 2005

La moitié des diplômés en reprise d'études le sont depuis deux ans, l'autre moitié depuis une seule année. 10% des reprises d'études concernent des licences professionnelles.

Les diplômés ayant effectué trois années d'études après l'obtention du DUT se trouvent majoritairement en école d'ingénieurs (diplômés de DUT secondaires), en école de commerce (diplômés de DUT tertiaires) ou en Master 2.

Diplômes visés par les diplômés ayant effectué trois années supplémentaires d'études

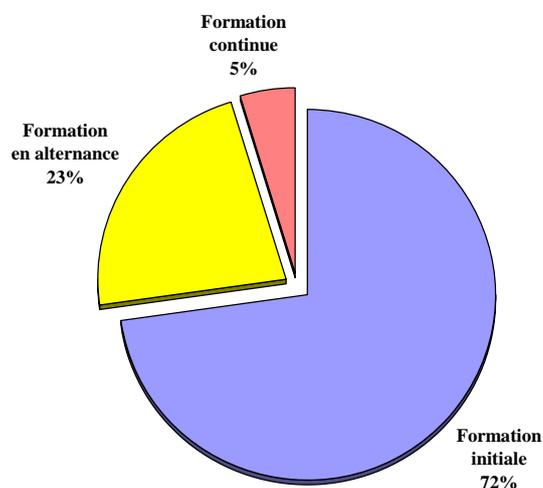


Source : Enquête nationale sur les diplômés de DUT 2005

10% de ces diplômés se trouvent inscrits en Master 1 au moment de l'enquête. Enfin quelques diplômés ont eu un parcours plus chaotique, tandis que certains après avoir passé une ou deux années d'études à l'étranger se trouvent inscrits dans des formations de niveau II ou III.

Si l'alternance concerne peu d'étudiants au niveau du DUT, on constate que cette voie de formation prend de plus en plus d'importance à mesure que l'on avance dans les études.

Nature des études effectuées au moment de l'enquête



Source : *Enquête nationale sur les diplômés de DUT 2005*

Le nombre de diplômés suivant une formation en alternance au moment de l'enquête est plus de deux fois supérieur au nombre de diplômés ayant suivi un DUT en alternance.

CONCLUSION

Cette cinquième édition de l'enquête nationale sur le devenir des diplômés a été un nouveau succès. La participation des diplômés est restée importante, facilitée par le pilotage national assuré par la DGES et l'implication extrêmement importante des IUT, et en particulier de leurs correspondants locaux.

L'enquête a parfaitement rempli son ambition d'offrir au réseau des IUT de véritables indicateurs de son propre pilotage. Nombreux ont été les échanges aussi bien au niveau national que local qui se sont engagés sur la base des informations recueillies. Les productions en terme de communication des résultats se sont amplifiées et ont permis une large diffusion. Une plus grande mutualisation des expérimentations devrait encore améliorer cette diffusion à l'avenir. Atteindre cet objectif est particulièrement important dans un contexte où la volonté de favoriser l'orientation active des jeunes est régulièrement affirmée.

L'évaluation des IUT et de leurs départements, dont le schéma proposé initialement par le Ministère reposait sur la production d'un document d'auto-évaluation, a pu s'enrichir de comparaisons locales et nationales. Chaque rédacteur a pu prendre conscience de ce qui faisait ou non sa spécificité et réfléchir aux stratégies éventuelles à développer. Les données fournies offrent une stabilité statistique au plan national.

Au plan local, les écarts quant à la qualité des retours restent naturellement hétérogènes. Il convient donc de rester prudent à la lecture de ces résultats et surtout de résister à la tentation de se servir de certaines données pour élaborer tel ou tel classement au mépris éventuel des règles de rigueur statistique qui s'imposent. Les IUT ont démontré à travers un projet collectif qui connaît peu d'équivalent dans le système éducatif français une volonté de transparence aussi bien entre eux que vis-à-vis de tous les acteurs concernés par les formations qu'ils assurent. La bonne utilisation des données offre la garantie de maintenir l'intérêt et l'implication des acteurs dans ce type de dispositif.

A l'origine du projet, deux termes avaient été envisagés pour l'enquête : deux à trois ans, d'une part, et cinq ans, d'autre part. Cette seconde alternative visait à contourner les limites des enquêtes courtes qui permettent de révéler avec précision la situation des diplômés ayant décidé de s'insérer rapidement, après un DUT ou une seule année supplémentaire d'étude, mais se contentent, pour les autres diplômés, de constater les parcours d'études privilégiés. Elles rendent alors difficiles l'appréhension d'une éventuelle valeur ajoutée des parcours d'études longs.

La complexité et l'ampleur du projet d'enquête à deux ou trois ans ont été telles que le second projet a dû pour le moment être différé. Une première expérimentation a néanmoins été effectuée cette année par l'IUT Lumière. Cette nouvelle enquête a été réalisée par téléphone auprès de 70 diplômés, représentant 50% d'une promotion d'étudiants sortis en 2002. Les résultats obtenus sont encourageants, mais une généralisation de cette démarche ne paraît pas nécessairement la plus adaptée. L'idée consisterait plutôt à choisir des IUT tests ou des spécialités motivées afin de réaliser des enquêtes complémentaires susceptibles de nous apporter l'éclairage supplémentaire que nous souhaitons.

Il pourrait également être intéressant d'imaginer ponctuellement des enquêtes pour les étudiants n'ayant pas été au bout de leur formation ou n'ayant pas obtenu leur diplôme, y compris à l'issue d'une éventuelle troisième année. Ces enquêtes restent délicates à organiser. La force des enquêtes mises en place a reposé sur le rôle pris par les départements dans la démarche. Il n'est pas certain que ce rôle pourrait s'effectuer avec autant d'efficacité pour un public n'ayant pas toujours bien vécu une expérience inaboutie.

Le souci constant de tirer le réseau des IUT vers le haut et de lui permettre, grâce aux résultats des enquêtes, d'accomplir efficacement les missions qui lui ont été confiées, justifie pourtant que nous recherchions toutes les informations permettant d'optimiser la réussite de nos étudiants, pas seulement en ce qui concerne l'obtention d'un diplôme qui garde une grande valeur pour les entreprises, les étudiants et leurs familles, mais également pour poursuivre efficacement la transition entre les études et l'emploi.

Enfin, comme le lecteur l'aura constaté, ce rapport s'est limité à présenter les principaux résultats nationaux de l'enquête. Nous souhaiterions l'an prochain proposer une nouvelle version de ce rapport incluant bien évidemment les diplômés 2006 (le lancement de la prochaine enquête est prévu pour octobre 2008), mais surtout proposant, en complément, une série de fiches relatives aux différentes spécialités de DUT.

ANNEXES

Liste des 25 spécialités de DUT

Spécialités secondaires

Chimie	Chimie
G.B.	Génie B iologique
G.C.G.P.	Génie C himique – Génie des P rocédés
G.C.	Génie C ivil
G.D.I.	Génie de la D istribution I ndustrielle (spécialité en expérimentation)
G.C.E.	Génie du C onditionnement et de l' E mballage
G.E.I.I.	Génie E lectrique et I nformatique I ndustrielle
G.I.M.	Génie I ndustriel et M aintenance
G.M.P.	Génie M écanique et P roductique
G.T.E.	Génie T hermique et E nergie
H.S.E.	H ygène, S écurité, E nvironnement
Info	I nformatique
M.P.	Mesures P hysiques
Q.L.I.O.	Q ualité, L ogistique I ndustrielle et O rganisation (regroupement de O.G.P., Organisation et Génie de la Production et de M.C.Q., Métrologie, Contrôle, Qualité).
R.T.	R éseaux et T élécommunications (cette spécialité a remplacé la spécialité Génie des T élécommunications et R éseaux)
S.G.M.	Sciences et Génie des M atériaux

Spécialités tertiaires

C.J.	Carrières J uridiques
C.S.	Carrières S ociales
G.A.CO.	Gestion A ministrative et C ommerciale
G.E.A.	Gestion des E ntreprises et des A ministrations
G.L.T.	Gestion L ogistique et T ransport
Info Com	I nformation – C ommunication
S.R.C.	Services et R éseaux de C ommunication
S.T.I.D.	Statistique et T raitement I nformatique des D onnées
T.C.	T echniques de C ommercialisation

Le questionnaire



MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

Enquête sur le devenir des diplômés de DUT 2005



A Signalétique et Coursus

1. Quelle est votre date de naissance ? (ex : 06/1971) /

2. Êtes-vous ?
 Un homme Une femme

3. Quelle est votre nationalité ?
 Française Autre

4. Situation professionnelle de vos parents lors de l'obtention de votre DUT en 2005:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Père	<input type="checkbox"/>								
Mère	<input type="checkbox"/>								

Agriculteur (1), Artisan, commerçant, chef d'entreprise (2), Cadre, ingénieur, prof. libérale, professeur (3), Technicien, agent de maîtrise, VRP, PI (4), Employé (5), Ouvrier (6), Inactif (7), Retraité (8), Autre (9).

5. Quelle était votre commune de résidence avant votre entrée à l'IUT ?

6. Son code postal ?

7. Précisez la série de votre baccalauréat: (99 999 pour l'étranger)

<input type="checkbox"/> ES (B)	<input type="checkbox"/> L (A1, A2, A3)	<input type="checkbox"/> S (C, D, E)
<input type="checkbox"/> STT (G, H)	<input type="checkbox"/> STI (F1 à F4, F9, F10)	<input type="checkbox"/> STL (F5 à F7, F11)
<input type="checkbox"/> SMS (F8)	<input type="checkbox"/> Bac pro	<input type="checkbox"/> Bac technologique agricole
<input type="checkbox"/> DAEU	<input type="checkbox"/> Validation d'acquis	<input type="checkbox"/> Autre <input type="text"/>

8. Quelle était votre mention ?
 TB B
 AB Aucune

9. Avez-vous obtenu votre bac à l'oral ?
 Oui Non

10. En quelle année avez-vous obtenu le bac ?

11. Quelle était votre situation avant l'entrée à l'IUT ?
 Lycéen(ne) Etudiant(e) Salarié(e) Demandeur d'emploi
 Inactif(ive) Autre

12. Étiez-vous boursier en 1ère année d'IUT ? Oui Non

13. En 2005, quelle était la spécialité de votre DUT ?

<input type="checkbox"/> CJ	<input type="checkbox"/> CS	<input type="checkbox"/> Chimie	<input type="checkbox"/> GB	<input type="checkbox"/> GOGP	<input type="checkbox"/> GACO	<input type="checkbox"/> GC
<input type="checkbox"/> GOE	<input type="checkbox"/> GEA	<input type="checkbox"/> GEII	<input type="checkbox"/> GIM	<input type="checkbox"/> GLT	<input type="checkbox"/> GMP	<input type="checkbox"/> GTE
<input type="checkbox"/> GTR	<input type="checkbox"/> HSE	<input type="checkbox"/> InfoCom	<input type="checkbox"/> Info	<input type="checkbox"/> MQQ	<input type="checkbox"/> MP	<input type="checkbox"/> OGP
<input type="checkbox"/> SGM	<input type="checkbox"/> SRC	<input type="checkbox"/> STID	<input type="checkbox"/> TC			

14. Quelle était l'option ? (En vous référant aux options proposées)

15. En 2005, avez-vous obtenu votre DUT:

<input type="checkbox"/> En formation initiale(**)	<input type="checkbox"/> En formation par alternance (CQ, CP ou CA) (**)	<input type="checkbox"/> En formation continue
<input type="checkbox"/> En année spéciale	<input type="checkbox"/> Par la VAE (validation des acquis de l'expérience)	

16. Avez-vous déjà recherché un emploi depuis l'obtention de votre DUT en 2005 ? (hors petits boulots)
 Non Oui

17. Avez-vous travaillé depuis l'obtention de votre DUT en 2005 ? (hors petits boulots)

Non Oui

Préciser le nombre de mois

Prenez en compte dans votre réponse les mois travaillés en alternance

Préciser le nombre de mois de recherche de votre premier emploi

(*) Formation classique à temps plein

(**) Contrat de qualification, de professionnalisation ou d'apprentissage

B

18. Au cours des deux années qui ont suivi l'obtention de votre DUT, avez-vous poursuivi ou repris vos études en 2005/2006 et/ou 2006/2007 ? (une seule réponse possible)

- En 2005/2006 uniquement → **B1** En 2005/2006 et 2006/2007 → **B1 et B2**
 En 2006/2007 uniquement → **B2** Aucune poursuite ou aucune reprise d'études au cours de ces deux années → **C**

B1 Si vous avez poursuivi des études en 2005/2006

19. Quelle formation avez-vous suivie ?

<input type="checkbox"/> Autre DUT	<input type="checkbox"/> BTS	<input type="checkbox"/> CPGE
<input type="checkbox"/> DU, DNTS	<input type="checkbox"/> L1(DEUG1)	<input type="checkbox"/> L2(DEUG2)
<input type="checkbox"/> L2(IUP1)	<input type="checkbox"/> DECF	<input type="checkbox"/> L3(Licence générale)
<input type="checkbox"/> L3(IUP2)	<input type="checkbox"/> L3(MAGE1)	<input type="checkbox"/> L3(MST1)
<input type="checkbox"/> L3(MSG1)	<input type="checkbox"/> Licence pro.	<input type="checkbox"/> Ecole d'ingénieur
<input type="checkbox"/> Ecole de commerce	<input type="checkbox"/> Autre	<input type="text"/>

20. Vos études se déroulaient-elles à l'étranger ? (hors stage) Oui Non

21. Indiquez l'intitulé exact de la formation que vous suiviez en 2005/2006 : (pour l'étranger préciser le diplôme)

22. Citez le nom de l'établissement :

23. Dans quelle ville se déroulait la formation ?

24. Précisez le code postal de la commune : (99 999 pour l'étranger; 00 000 pour les formations à domicile, CNAM...)

25. Si vous avez poursuivi vos études à l'étranger précisez le pays:

26. Quelle était la nature de la poursuite d'études ?

Formation initiale (*) Année spéciale
 Formation continue Formation en alternance (CP ou CA) (**)

27. Quel résultat avez-vous obtenu à l'issue de cette première année de formation ?

Diplôme obtenu
 Passage en année supérieure
 Abandon ou exclusion
 Redoublement

→ **ALLER EN B2 OU EN C**

B2 Si vous avez poursuivi des études en 2006/2007

28. Quelle formation avez-vous suivie ?

<input type="checkbox"/> Autre DUT	<input type="checkbox"/> BTS	<input type="checkbox"/> CPGE
<input type="checkbox"/> DU, DNTS	<input type="checkbox"/> L1(DEUG1)	<input type="checkbox"/> L2(DEUG2)
<input type="checkbox"/> L2(IUP1)	<input type="checkbox"/> DECF	<input type="checkbox"/> L3(Licence générale)
<input type="checkbox"/> L3(IUP2)	<input type="checkbox"/> L3(MAGE1)	<input type="checkbox"/> L3(MST1)
<input type="checkbox"/> L3(MSG1)	<input type="checkbox"/> Licence pro.	<input type="checkbox"/> IUFM
<input type="checkbox"/> DESCF	<input type="checkbox"/> Master 1 (Maîtrise)	<input type="checkbox"/> Master 1(IUP3)
<input type="checkbox"/> Master 1(MAGE2)	<input type="checkbox"/> Master 1(MST2)	<input type="checkbox"/> Master 1(MSG2)
<input type="checkbox"/> Ecole d'ingénieur	<input type="checkbox"/> Ecole de commerce	<input type="checkbox"/> Autre

Si vous avez répondu "Autre", précisez:

29. Vos études se déroulaient-elles à l'étranger ? (hors stage) Oui Non

30. Indiquez l'intitulé exact de la formation que vous suiviez en 2006/2007 : (pour l'étranger préciser le diplôme)

31. Citez le nom de l'établissement :

32. Dans quelle ville se déroulait la formation ?

33. Précisez le code postal de la commune : (99 999 pour l'étranger; 00 000 pour les formations à domicile, CNAM...)

34. Si vous avez poursuivi vos études à l'étranger précisez le pays:

35. Quelle était la nature de la poursuite d'études ?

Formation initiale (*) Année spéciale
 Formation continue Formation en alternance (CP ou CA) (**)

36. Quel résultat avez-vous obtenu à l'issue de cette année de formation ?

Diplôme obtenu Passage en année supérieure
 Redoublement Abandon ou exclusion
 En attente des résultats

→ **ALLER EN C**

(*) Formation classique à temps plein

(**) Contrat de qualification, de professionnalisation ou d'apprentissage

C**37. Quelle est votre situation au 1er novembre 2007 ?**

- Emploi (hors petits boulots) → **C2**
- Sans emploi et en recherche d'emploi → **C3**
- Poursuite ou reprise d'études en alternance → **C1 et C2**
- Poursuite ou reprise d'études → **C1**
- Inactivité → **D**

C1 Si vous poursuivez actuellement des études

38. Vous avez redoublé et vous vous trouvez exactement dans la même situation qu'en 2006-2007: Oui Non

39. Occupez-vous un emploi (hors petits boulots) en parallèle à ces études ? Oui Non

40. Quelle formation suivez-vous ?

- | | | | |
|---|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Autre DUT | <input type="checkbox"/> BTS | <input type="checkbox"/> CPGE | <input type="checkbox"/> DU, DNTS |
| <input type="checkbox"/> L1(DEUG1) | <input type="checkbox"/> L2(DEUG2) | <input type="checkbox"/> L2(IUP1) | <input type="checkbox"/> DECF |
| <input type="checkbox"/> L3(Licence générale) | <input type="checkbox"/> L3(IUP2) | <input type="checkbox"/> L3(MAGE1) | <input type="checkbox"/> L3(MST1) |
| <input type="checkbox"/> L3(MSG1) | <input type="checkbox"/> Licence pro. | <input type="checkbox"/> IUFM | <input type="checkbox"/> DESCF |
| <input type="checkbox"/> Master 1 (Maîtrise) | <input type="checkbox"/> Master 1(IUP3) | <input type="checkbox"/> Master 1(MAGE2) | <input type="checkbox"/> Master 1(MST2) |
| <input type="checkbox"/> Master 1(MSG2) | <input type="checkbox"/> Master 2 recherche (DEA) | <input type="checkbox"/> Master 2 pro (DESS) | <input type="checkbox"/> Master 2(IUP4) |
| <input type="checkbox"/> Master 2(MAGE3) | <input type="checkbox"/> Master 2(MST3) | <input type="checkbox"/> Master 2(MSG3) | <input type="checkbox"/> Ecole d'ingénieur |
| <input type="checkbox"/> Ecole de commerce | <input type="checkbox"/> Autre | <input type="text"/> | |

41. Vos études se déroulent-elles à l'étranger ? (hors stage)

- Oui
- Non

42. Indiquez l'intitulé exact de la formation que vous suivez : (pour l'étranger préciser le diplôme)**43. Citez le nom de l'établissement de formation :****44. Dans quelle ville se déroule la formation ?****45. Précisez le code postal de la commune :** (99 999 pour l'étranger; 00 000 pour les formations à domicile, CNAM...)**46. Si vous poursuivez vos études à l'étranger précisez le pays:****47. Quelle est la nature de la poursuite d'études ?**

- Formation initiale (*) → **ALLEREND**
- Année spéciale → **ALLEREND**
- Formation continue → **ALLEREND**
- Formation en alternance (CP ou CA) (**) → **ALLEREN C2**

(*) Formation classique à temps plein

(**) Contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage

C2 Si vous avez un emploi ou poursuivez des études en alternance...

48. Depuis quelle date occupez-vous cet emploi ? (ex : 02/2007)	<input type="text"/> / <input type="text"/>																											
49. Après avoir arrêté vos études, en comptant votre emploi actuel, combien d'emplois avez-vous occupés ? (hors petits boulots)	<input type="text"/>																											
50. Pouvez-vous préciser l'activité de cette entreprise (ou administration) ?	<input type="text"/>																											
51. Quel est le nom de cette entreprise (ou administration) ?	<input type="text"/>																											
52. Quel est l'effectif de l'entreprise (ou administration) sur le site où vous travaillez ?	<input type="checkbox"/> Pas de salarié <input type="checkbox"/> de 1 à 2 <input type="checkbox"/> de 3 à 9 <input type="checkbox"/> de 10 à 49 <input type="checkbox"/> de 50 à 199 <input type="checkbox"/> de 200 à 499 <input type="checkbox"/> 500 et plus																											
53. Quel est l'effectif de votre entreprise-mère (ou administration) ?	<input type="checkbox"/> Aucune entreprise-mère <input type="checkbox"/> Pas de salarié <input type="checkbox"/> de 1 à 2 <input type="checkbox"/> de 3 à 9 <input type="checkbox"/> de 10 à 49 <input type="checkbox"/> de 50 à 199 <input type="checkbox"/> de 200 à 499 <input type="checkbox"/> 500 et plus																											
54. Dans quelle ville travaillez-vous ?	<input type="text"/>																											
55. Précisez le code postal :	<input type="text"/> (99 999 pour l'étranger; 00 000 si plusieurs départements)																											
56. Si vous travaillez à l'étranger, précisez le pays:	<input type="text"/>																											
57. Quel est l'intitulé de votre poste de travail ?	<input type="text"/>																											
58. Quelle(s) est (sont) votre (vos) mission(s) principale(s) ? (Au maximum trois)	<input type="text"/>																											
59. Dans quel type d'emploi vous trouvez-vous ?	<input type="checkbox"/> Stagiaire ou titulaire de la fonction publique <input type="checkbox"/> Autre stagiaire <input type="checkbox"/> Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation <input type="checkbox"/> Salarié(e) en CDI <input type="checkbox"/> Salarié(e) en contrat nouvelle embauche (CNE) <input type="checkbox"/> Salarié(e) en CDD <input type="checkbox"/> En intérim <input type="checkbox"/> Travailleur indépendant ou profession libérale <input type="checkbox"/> Autre <input type="text"/>																											
60. S'agit-il d'un emploi :	<input type="checkbox"/> A plein temps <input type="checkbox"/> A temps partiel																											
61. Si "Emploi à temps partiel", combien d'heures par semaine travaillez-vous ?	<input type="text"/>																											
62. S'agit-il d'un emploi dans le secteur:	<input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/> Libéral																											
63. A quelle catégorie socio-professionnelle appartenez-vous ? (une seule réponse possible)	<table border="0"> <tr> <td><input type="checkbox"/> Agriculteurs exploitants</td> <td><input type="checkbox"/> Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise</td> <td><input type="checkbox"/> Policiers et militaires</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Artisans</td> <td><input type="checkbox"/> Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés</td> <td><input type="checkbox"/> Employés administratifs d'entreprise</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Commerçants et assimilés</td> <td><input type="checkbox"/> Professions intermédiaires de la santé et du travail social</td> <td><input type="checkbox"/> Employés de commerce</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus</td> <td><input type="checkbox"/> Clergé, religieux</td> <td><input type="checkbox"/> Personnels des services directs aux particuliers</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Professions libérales</td> <td><input type="checkbox"/> Professions intermédiaires administratives de la fonction publique</td> <td><input type="checkbox"/> Ouvriers qualifiés</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Cadres de la fonction publique</td> <td><input type="checkbox"/> Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises</td> <td><input type="checkbox"/> Chauffeurs</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Professeurs, professions scientifiques</td> <td><input type="checkbox"/> Techniciens</td> <td><input type="checkbox"/> Ouvriers non qualifiés</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Professions de l'information, des arts et des spectacles</td> <td><input type="checkbox"/> Contremaîtres, agents de maîtrise</td> <td><input type="checkbox"/> Ouvriers agricoles</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise</td> <td><input type="checkbox"/> Employés civils et agents de service de la fonction publique</td> <td></td> </tr> </table>	<input type="checkbox"/> Agriculteurs exploitants	<input type="checkbox"/> Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	<input type="checkbox"/> Policiers et militaires	<input type="checkbox"/> Artisans	<input type="checkbox"/> Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	<input type="checkbox"/> Employés administratifs d'entreprise	<input type="checkbox"/> Commerçants et assimilés	<input type="checkbox"/> Professions intermédiaires de la santé et du travail social	<input type="checkbox"/> Employés de commerce	<input type="checkbox"/> Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	<input type="checkbox"/> Clergé, religieux	<input type="checkbox"/> Personnels des services directs aux particuliers	<input type="checkbox"/> Professions libérales	<input type="checkbox"/> Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	<input type="checkbox"/> Ouvriers qualifiés	<input type="checkbox"/> Cadres de la fonction publique	<input type="checkbox"/> Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	<input type="checkbox"/> Chauffeurs	<input type="checkbox"/> Professeurs, professions scientifiques	<input type="checkbox"/> Techniciens	<input type="checkbox"/> Ouvriers non qualifiés	<input type="checkbox"/> Professions de l'information, des arts et des spectacles	<input type="checkbox"/> Contremaîtres, agents de maîtrise	<input type="checkbox"/> Ouvriers agricoles	<input type="checkbox"/> Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	<input type="checkbox"/> Employés civils et agents de service de la fonction publique	
<input type="checkbox"/> Agriculteurs exploitants	<input type="checkbox"/> Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	<input type="checkbox"/> Policiers et militaires																										
<input type="checkbox"/> Artisans	<input type="checkbox"/> Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	<input type="checkbox"/> Employés administratifs d'entreprise																										
<input type="checkbox"/> Commerçants et assimilés	<input type="checkbox"/> Professions intermédiaires de la santé et du travail social	<input type="checkbox"/> Employés de commerce																										
<input type="checkbox"/> Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	<input type="checkbox"/> Clergé, religieux	<input type="checkbox"/> Personnels des services directs aux particuliers																										
<input type="checkbox"/> Professions libérales	<input type="checkbox"/> Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	<input type="checkbox"/> Ouvriers qualifiés																										
<input type="checkbox"/> Cadres de la fonction publique	<input type="checkbox"/> Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	<input type="checkbox"/> Chauffeurs																										
<input type="checkbox"/> Professeurs, professions scientifiques	<input type="checkbox"/> Techniciens	<input type="checkbox"/> Ouvriers non qualifiés																										
<input type="checkbox"/> Professions de l'information, des arts et des spectacles	<input type="checkbox"/> Contremaîtres, agents de maîtrise	<input type="checkbox"/> Ouvriers agricoles																										
<input type="checkbox"/> Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	<input type="checkbox"/> Employés civils et agents de service de la fonction publique																											

Attention: n'oubliez pas de renseigner la partie C2 Suite

C2

Si vous avez un emploi ou poursuivez des études en alternance...

64. Dans quel secteur d'activité travaillez-vous ? (une seule réponse possible)

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Fonction publique d'Etat hors Education nationale | <input type="checkbox"/> Postes et télécommunications | <input type="checkbox"/> Industrie biotechnologies |
| <input type="checkbox"/> Fonction publique territoriale | <input type="checkbox"/> Informatique : services aux entreprises | <input type="checkbox"/> Industrie chimique, pharmaceutique et cosmétiques |
| <input type="checkbox"/> Enseignement primaire | <input type="checkbox"/> Informatique de gestion | <input type="checkbox"/> Industrie du caoutchouc et des plastiques |
| <input type="checkbox"/> Enseignement secondaire | <input type="checkbox"/> Informatique : conception, développement | <input type="checkbox"/> Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques |
| <input type="checkbox"/> Enseignement supérieur | <input type="checkbox"/> Informatique : maintenance, gestion de parcs | <input type="checkbox"/> Métallurgie et travail des métaux |
| <input type="checkbox"/> Organismes de recherche | <input type="checkbox"/> Fraudes, police scientifique | <input type="checkbox"/> Industrie textile, habillement |
| <input type="checkbox"/> Recherche appliquée | <input type="checkbox"/> Fabrication de machines et équipements | <input type="checkbox"/> Industrie du cuir et de la chaussure |
| <input type="checkbox"/> Agriculture | <input type="checkbox"/> Extraction – Energie | <input type="checkbox"/> Médecine, hôpitaux, laboratoire d'analyses |
| <input type="checkbox"/> Pêche, aquaculture, services annexes | <input type="checkbox"/> Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau | <input type="checkbox"/> Action sociale |
| <input type="checkbox"/> Assurances | <input type="checkbox"/> Extraction de produits non énergétiques | <input type="checkbox"/> Activités culturelles, sportives et de loisir |
| <input type="checkbox"/> Banque et organismes financiers | <input type="checkbox"/> Génie climatique | <input type="checkbox"/> Services aux entreprises |
| <input type="checkbox"/> Marketing, commerce, vente | <input type="checkbox"/> Maintenance | <input type="checkbox"/> Secteur associatif, ONG |
| <input type="checkbox"/> Droit, services juridiques et magistrature | <input type="checkbox"/> Bâtiment et travaux publics | <input type="checkbox"/> Transports |
| <input type="checkbox"/> Edition, imprimerie, reproduction | <input type="checkbox"/> Industrie pétrolière | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Journalisme | <input type="checkbox"/> Industrie électronique, électrotechnique et automatismes | |
| <input type="checkbox"/> Information et documentation | <input type="checkbox"/> Industrie agro-alimentaire | |
| <input type="checkbox"/> Tourisme | <input type="checkbox"/> Industrie automobile et fabrication matériels de transport | |
| <input type="checkbox"/> Hôtels et restaurants | <input type="checkbox"/> Industrie bois, papier | |
| <input type="checkbox"/> Immobilier | | |

65. Quel est votre salaire net mensuel, en euros (hors primes et 13ème mois)?

66. Quel est le montant annuel de vos primes et/ou de votre 13ème mois (en euros)?

67. Comment avez-vous trouvé cet emploi (si plusieurs réponses, les classer de la plus ancienne à la plus récente) ?

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Grâce aux stages ou contrats salariés effectués à l'IUT | <input type="checkbox"/> Grâce à d'autres contacts IUT | <input type="checkbox"/> Grâce aux stages ou contrats salariés de la poursuite d'études |
| <input type="checkbox"/> Grâce à d'autres contacts pendant la poursuite d'études | <input type="checkbox"/> Grâce aux petites annonces | <input type="checkbox"/> Grâce à des relations personnelles |
| <input type="checkbox"/> Suite à une candidature spontanée | <input type="checkbox"/> Suite à une mission d'intérim | <input type="checkbox"/> Suite à un concours de la fonction publique |
| <input type="checkbox"/> Par l'ANPE | <input type="checkbox"/> Par internet | <input type="checkbox"/> Autre <input type="text"/> |

68. Parmi les propositions suivantes, quelle est celle qui vous semble la plus proche de votre situation d'emploi ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Vous auriez pu occuper votre emploi sans avoir le DUT | <input type="checkbox"/> Votre emploi correspond à votre formation de DUT |
| <input type="checkbox"/> Votre emploi correspond à votre diplôme le plus élevé hors DUT | <input type="checkbox"/> Votre emploi nécessiterait une formation supplémentaire |

69. Bien qu'en situation de travail, cherchez-vous actuellement un nouvel emploi ?

- Oui Non

70. Si oui, pour quelles raisons recherchez-vous un emploi ?



ALLER EN C3

POUR EN SAVOIR PLUS...

BEAUPERE N., GIRET J-F., «Etudier l'insertion des étudiants : Les enjeux méthodologiques posés par le suivi de l'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur au niveau local, régional et national», Céreq, NEF n°28, Juin 2008.

BECKERICH Ch., LE NIR M., «Insertions immédiate et différée des diplômés du DUT Gestion Logistique et Transport», Congrès International de l'AECSE, Lille, 2001.

CALMAND J., HALLIER P., «Etre diplômé de l'enseignement supérieur, un atout pour entrer dans la vie active», Céreq, Bref, n°253, Juin 2008.

CÉREQ, «Quand l'école est finie : premiers pas dans la vie active de la génération 2001», 92 p., 2^{ème} trimestre 2005.

CÉREQ, «Quand l'école est finie : premiers pas dans la vie active de la génération 1998», 80 p., Mars 2001.

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL, «L'insertion professionnelle des jeunes issus de l'enseignement supérieur», n°12, Paris, 88 p., Séance des 5 et 6 juillet 2005.

COUPPIE T., GASQUET C., LOPEZ A., «Les sept premières années de vie active de la génération 98, entre insertion et débuts de carrière», Céreq, Bref, n°234, octobre 2006.

GIRET J-F., MOLINARI-PERRIER M., MOULLET S., «2001-2004 : les sortants de l'enseignement supérieur face au marché du travail», Céreq, NEF n°21, Mars 2006.

JOSEPH O., ROUX V., «Pourquoi changer de Région en début de vie active ? La mobilité géographique des diplômés de BTS et de DUT», Céreq, Bref, n°210, Juillet-Août 2004.

JOSEPH O., LOPEZ A., RYK F., «Génération 2004, des jeunes pénalisés par la conjoncture», Céreq, Bref, n°248, Janvier 2008.

LE NIR M., «Quatrième enquête sur le devenir des diplômés de DUT : les diplômés 2004», Paris, 105 p., juillet 2007.

LE NIR M., «Enquête nationale sur le devenir des diplômés : Un outil d'aide au pilotage du système IUT», CNR'IUT 2005, Rouen, 8 p., Mai 2005.

MORA V., «Lorsque le processus d'insertion professionnelle paraît grippé», Céreq, Bref, n°206, Mars 2004.

ROSE J., «D'une génération à l'autre... : les effets de la formation initiale sur l'insertion», Céreq, Bref, n°222, Septembre 2005.

Livre Blanc sur le système IUT, «Après 40 ans d'existence : histoire, bilan, perspectives», 64 p., 2006.

NOUS CONTACTER...

ASSODIUT

9, avenue de la Division Leclerc

B. P. 140

94234 CACHAN Cedex

Téléphone (33) 01 41 24 11 89

Télécopie (33) 01 41 24 11 98

E-mail : adiut@u-psud.fr

<http://www.iut-fr.net>

U.N.P.I.U.T

Siège social

4, place Saint-Germain-des-Prés

75006 PARIS

Administration

Avenue Aristide Briand

BP 2235

03101 MONTLUÇON Cedex

Téléphone (33) 04 70 02 20 00

Télécopie (33) 04 70 02 20 78

<http://www.unpiut.org>